

Aujourd'hui



L'orthographe réformée sera enseignée dès la rentrée 91

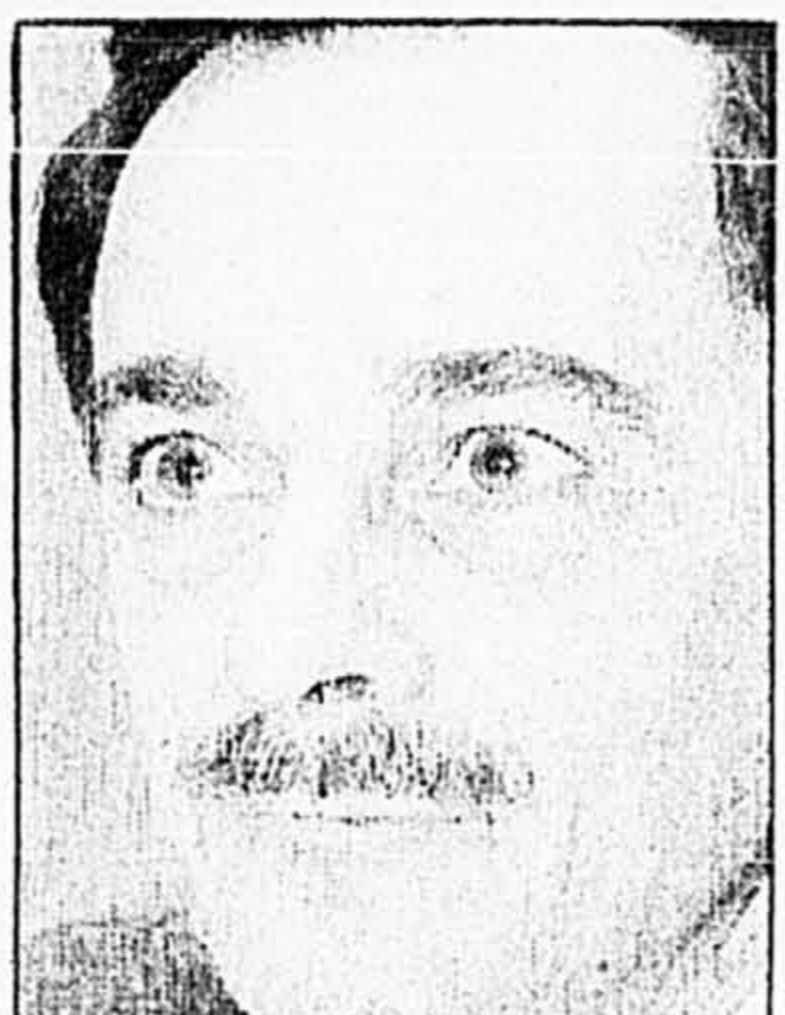
ANDRÉ PRATTE

Les rectifications de l'orthographe proposées mardi à Paris par le Conseil supérieur de la langue française pourraient être enseignées dans les écoles du Québec dès septembre 1991. C'est du moins le vœu exprimé hier par le président du Conseil de la langue française du Québec, Pierre Martel, qui a participé aux travaux de l'organisme français.

«Nous devons ajuster notre calendrier au calendrier français», a expliqué M. Martel à La Presse. Le gouvernement français a déjà annoncé que les nouvelles règles seront enseignées en France à compter de septembre 1991. Le Conseil de la langue française du Québec fera probablement des recommandations en ce sens au ministre de l'Éducation Claude Ryan, également responsable de l'application de la Charte de la

langue française. Le Conseil proposera de plus que les nouvelles règles soient désormais employées dans tous les textes émanant des organismes gouvernementaux. Au bureau du ministre, on a fait savoir que M. Ryan est «très ouvert» à l'idée d'une réforme qui «simplifierait la langue sans la caractériser». Le ministre veut cependant prendre connaissance de la réforme proposée avant de

se prononcer sur son application éventuelle au Québec.
La réforme
Rappelons que la réforme présentée mardi, qui a reçu l'appui de l'Académie française, propose la soudure de plusieurs mots qui jusqu'ici s'écrivaient avec un trait d'union (ex.: boutentrain, porte-
VOIR RENTRÉE EN A 2
● A 5: Pierre Foc'



Pierre Martel, président du Conseil de la langue française

D1 SAINT-JEAN

Le spectacle de la Saint-Jean, avec les Vigneault et Dufresne (photo), Rivard, Piche et Jalbert risque bien d'être un événement historique.

B1 LIBÉRAUX

La dernière question posée au débat des candidats libéraux à Calgary a déclenché tonnerre et éclairs: elle portait sur le Lac Meech.

B7 OLP

Le président George Bush en a assez: il coupe tout dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine, au grand plaisir d'Israël.

Sommaire

Annonces classées
immobilier..... C6, C7, D5 à D8
marchandises..... D8, D9
emplois..... D10, D11
automobiles..... D11 à D13
propositions d'affaires..... E3
Arts et spectacles
informations..... D1 à D4
horaires..... D2 à D4
Bandes dessinées..... D9
Bridge..... D10
Décès..... D14
Design / Art de vivre C1 à C5
Economie..... cahier E
Êtes-vous observateur? ... C6
Feuilleton..... D7
Horoscope..... D6
Le monde..... B6 à B8
Loteries..... A4
Mots croisés..... D11
«Mot mystère»..... D8
Télévision..... D1, D3
Têtes d'affiche..... A7
TABLOID SPORTS
Philippe Cantin..... 5
Mots croisés..... 10

«Je suis un honnête commerçant», dit le proprio des chevaux saisis

MARCEL LAROCHE
SAINT-SULPICE

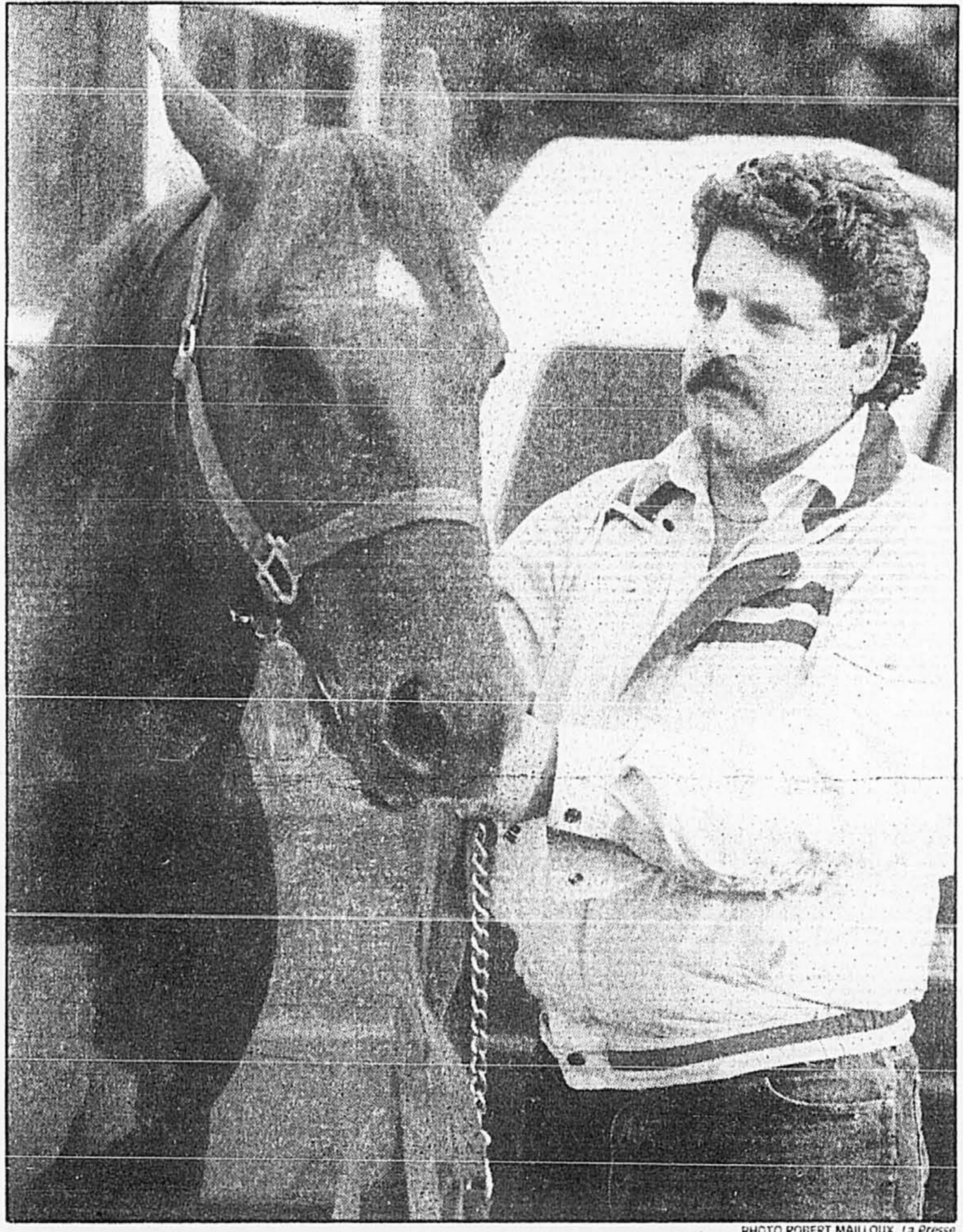
Affirmant avoir vécu la pire humiliation de sa vie à cause de la GRC qui l'aurait identifié à un trafiquant de drogue, Jean-Yves Hamel, un commerçant de chevaux de Saint-Sulpice, en banlieue nord-est de Montréal, a l'intention de poursuivre les policiers fédéraux pour plus de 100 000 \$ à la suite de ce cauchemar qui, de son propre aveu, constitue une monumentale erreur judiciaire.

Propriétaire depuis 20 ans du «Double I Ranch» qui se spécialise dans l'importation et l'exportation de chevaux de race à travers le monde, c'est un homme d'affaires furieux et totalement dépassé par les événements que La Presse a rencontré hier à Saint-Sulpice.

Jean-Yves Hamel est ce camionneur qui a été intercepté par les douaniers lundi soir, au moment où il s'est présenté à la frontière canado-américaine de Lacolle avec un chargement de 10 chevaux supposément bourrés de quelque 200 kilos de cocaïne, d'une valeur de plus de 130 millions \$ sur le marché noir.

Pendant que la GRC se refusait toujours hier à commenter cette étonnante découverte, Jean-Yves Hamel a livré à La Presse tous les détails de son arrestation qu'il juge totalement injustifiée.

Comme il le fait régulièrement
VOIR CHEVAUX EN A 2



Jean-Yves Hamel photographié avec Holley Kay Doc, hier à Saint-Sulpice.
PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

57% des Québécois favorables à la souveraineté

Sondage CROP-La Presse

LOUIS FALARDEAU

Même si la longue conférence des premiers ministres du début du mois sur l'accord du lac Meech a eu un dénouement positif, les Québécois n'ont pas modifié leur opinion favorable à la souveraineté du Québec.

C'est ce que révèle la deuxième tranche du sondage CROP réalisé à la demande de La Presse entre le 13 et le 18 juin, c'est-à-dire à un moment où on pouvait penser que l'accord serait finalement ratifié.

Malgré cela, la baisse de popularité qu'avait connue l'option souverainiste au début de l'année a la faveur des difficultés de l'accord n'avait aucunement été entamée.

On compte en effet 57 p. cent de répondants qui se disent très ou assez favorables à la «souveraineté du Québec», contre 56 p. cent en mars. Il y en a par contre 55 p. cent qui sont peu ou pas du tout favorables, alors qu'il y en avait 57 p. cent il y a trois mois. Le pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas est passé lui de huit à neuf.

Rappelons qu'en septembre dernier, seulement 59 p. cent des personnes interrogées étaient plutôt favorables à la souveraineté, 47 p. cent étaient défavorables et 15 p. cent ne se prononçaient pas.

Quatre-vingt-cinq p. cent des pequistes sont, bien sûr, souverainistes, mais il s'en trouve quand même 10 p. cent qui se disent défavorables à cette option. Les libéraux sont plus divisés, avec 42 p. cent de favorables à cette option contre 51 p. cent de défavorables.

Les partisans du Parti conservateur (60 p. cent) et du NPD fédéral (72 p. cent) sont souverainistes, alors que ceux qui pensent voter pour les libéraux fédéraux sont divisés quasi à égalité (favorables: 45 p. cent; défavorables: 46 p. cent).

Les francophones sont favorables à la souveraineté (65 cent) et les non-francophones sont contre (64 contre 27 p. cent).

Quelques résultats étonnants: 9 p. cent des souverainistes ne sont
VOIR QUÉBÉCOIS EN A 2

L'ORTOGRAPHE FRANÇAISE

AU MOINS, ILS NOUS LAISSENT L'ACCENT CAROÏNÉ SUR LE A DE CALINE!



McKenna prédit une montée de l'intolérance si l'accord du lac Meech est rejeté

GILLES GAUTHIER
envoyé spécial
La Presse à ST. JOHN'S, Terre-Neuve

Le débat sur l'accord du lac Meech soulève les passions à Terre-Neuve et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, est venu hier jeter de l'huile sur le feu devant les membres de l'Assemblée législative de cette province.

Même s'il a été le premier à remettre en question l'entente constitutionnelle, M. McKenna n'a pas hésité à décrire un scénario quasi apocalyptique de ce qui se produirait advenant un rejet de l'accord par Terre-Neuve et le Manitoba.

Il prévoit d'autres scènes de drapés brûlés et piétinés, une montée de l'intolérance et d'autres querelles linguistiques

au cours des années qui viennent. L'instabilité politique aura des conséquences sérieuses sur le plan économique, dont une hausse du chômage et des taux d'intérêt.

Toute réforme constitutionnelle deviendra presque impossible et, surtout, l'éclatement du Canada sera quasiment inévitable.

«Les Québécois se sentent rejetés et humiliés et il ne reste plus

un seul politicien dans cette province qui défende le fédéralisme», a-t-il ajouté.

L'accès aux marchés financiers internationaux sera plus difficile et le Canada perdra une grande partie de son prestige et de sa fierté.

Selon lui, non seulement les Américains observent à l'heure

VOIR MCKENNA EN A 2

Le débat commence à pas de tortue à Winnipeg

PAUL ROY
envoyé spécial
La Presse à WINNIPEG

Terminant la lecture d'une récente déclaration de Brian Mulroney hier à la législature du Manitoba, Sharon Carstairs, d'un geste théâtral, a déchiré le document: «Il n'y a pas moyen de faire confiance à cet homme!»

La leader du Parti libéral manitobain n'a pas été la seule à s'en prendre au premier ministre du

Canada hier, à la législature de Winnipeg. Le leader néo-démocrate Gary Doer a été jusqu'à réclamer sa démission.

«Pourquoi a-t-il attendu trois semaines et demie, après le dépôt du rapport Charest, pour convoquer les premiers ministres? Il n'avait pas le droit de jouer le Canada aux dés!»

Le premier ministre Gary Filmon, pour sa part, a carrément rejeté la suggestion de M. Mulroney d'adopter Meech d'abord et

de tenir les audiences publiques ensuite. M. Filmon ne se gêne pas pour tenir M. Mulroney responsable de la quasi-impossibilité, pour le Manitoba, d'adopter l'accord constitutionnel avant l'échéance ultime de samedi.

Un autre député, Gulzar Cheema, un Neo-Canadien d'origine indienne, a aussi réclamer la démission de M. Mulroney: «Il a échoué comme leader et comme individu, il a abusé de la démocratie.»

Le premier ministre du Canada a donc été passablement malmené, hier, à la législature de Winnipeg. Il a cependant eu une petite occasion de se réjouir: le débat sur Meech y a enfin débuté.

Le député autochtone Elijah Harper, qui bloquait le dépôt de la résolution depuis plus d'une semaine, ne pouvait plus se prévaloir de la règle de l'unanimité à compter d'hier. Ce qui ne l'a pas empêché de ralentir tout le processus.

Il a d'abord refusé que les cinq résolutions sur Meech soient réunies en une seule, ce qui aurait accéléré les choses. Puis, il s'est prévalu de son droit d'interroger les membres du cabinet durant 45 minutes, posant des questions assorties de preambules qui met-

VOIR WINNIPEG EN A 2

- B 1: Mulroney à St. John's aujourd'hui
- B 2: Alain Dubuc

VERTI STORE
MATELAS
SEALY EXTRA FERMIL \$259
SIMMONS MAXIPEPIC \$299
SERTA SILVER CROWN \$499

Le Canada plus divisé que jamais

LOUIS FALARDEAU

La majorité des Québécois estime que le Canada est sorti plus divisé qu'avant de la conférence du début du mois à Ottawa sur l'Accord du lac Meech.

Le sondage CROP réalisé entre le 13 et le 18 juin pour le compte de La Presse nous apprend en effet que même si alors on pouvait penser que la conférence avait sauvé l'accord constitutionnel, les Québécois n'en croyaient pas moins que le Canada avait souffert des mois d'incertitude qui avaient précédé.

La moitié des répondants (51 p. cent) disent en effet que le Canada est sorti plus divisé qu'avant de la conférence, alors que seulement 21 p. cent estiment qu'il est plus uni. Dix-huit p. cent pensent que rien n'est changé et 10 p. cent ne se prononcent pas.

Fédéralistes et souverainistes s'entendent pour dire que le Canada est moins uni, encore que les derniers en sont nettement plus convaincus. Aucun groupe n'est optimiste à ce sujet, et ce n'est que chez les libéraux provinciaux (32 p. cent), les fédéralistes et les libéraux fédéraux (31 p. cent) que près du tiers des répondants croient que leur pays est plus uni.

Les Québécois ne se sentent pas non plus plus Canadiens qu'avant. Si le «sentiment d'appartenance au Canada» est resté le même pour la majorité (61 p. cent), il a diminué chez 21 p. cent des répondants et augmenté chez seulement 11 p. cent d'entre eux.

Les plus fortes augmentations de la fibre canadienne se trouvent chez les fédéralistes (19 p. cent) et les libéraux provinciaux (18 p. cent). Les diminutions les plus spectaculaires sont enregistrées chez les péquistes (38 p. cent) et les souverainistes (37 p. cent).

Les répondants estiment par ailleurs qu'à la suite de l'entente intervenue à Ottawa, le Québec sera plus fort qu'avant pour négocier avec le reste du Canada. C'est l'avis de 49 p. cent des personnes interrogées, alors que 26 p. cent croient qu'il sera moins fort. Treize p. cent disent qu'il n'y a rien de changé à cet égard et 12 p. cent ne se prononcent pas.

Les partisans du PLQ (66 p. cent) et les fédéralistes (57 p. cent) sont particulièrement nombreux à dire que la position du Québec sera meilleure. Les péquistes (40 p. cent) et les souverainistes (47 p. cent) sont moins optimistes à cet égard.

Enfin, les Québécois sont d'avis que, dans le débat entourant l'Accord du lac Meech, les représentants des partis politiques du Québec ont surtout tendance à se diviser selon les intérêts de leur propre parti, plutôt que de s'unir pour défendre ceux du Québec.

Plus de la moitié des répondants (52 p. cent) choisissent en effet la première option, alors que seulement 29 p. cent pensent que les hommes politiques ont surtout pensé aux intérêts du Québec.

Fédéralistes et souverainistes ont presque exactement la même opinion à cet égard, mais les libéraux (39 p. cent) croient beaucoup plus que les péquistes (26 p. cent) que nos dirigeants ont d'abord pensé à s'unir pour défendre les intérêts du Québec.

SUITE DE LA UNE

QUÉBÉCOIS

57% des Québécois favorables à la souveraineté

pas favorables à la souveraineté, alors que 35 p. cent des fédéralistes et 35 p. cent des (rares) partisans du Parti Egalité le sont!

Cette distinction entre souverainistes et fédéralistes a été obtenue à l'aide d'une question par laquelle on demandait aux répondants de se situer entre quatre options «en matière de tendances ou d'affinités politiques». Quinze p. cent se sont dits très fédéralistes, 28 p. cent plutôt fédéralistes, 30 p. cent plutôt souverainistes et 12 p. cent très souverainistes.

On identifie alors une tendance profonde, sans doute assez solide, en faveur d'une des grandes options, plutôt que l'intention d'appuyer l'une ou l'autre à un moment donné. C'est ainsi que si 42 p. cent des libéraux de Robert Bourassa se disent présentement plutôt favorables à la souveraineté, il n'y en a que 19 p. cent qui s'avouent de tendance souverainiste.

Notons que 49 p. cent des francophones se qualifient de souverainistes, contre 34 p. cent de fédéralistes. Chez les non-francophones, il n'y a plus que 8 p. cent de souverainistes contre 84 p. cent de fédéralistes. Les autres ne se prononcent pas.

La «séparation» du Québec trouve moins d'adeptes que sa «souveraineté», mais la popularité de cette option a très peu souffert de la conclusion heureuse de la conférence d'Ottawa. On trouve 40 p. cent de gens très ou assez favorables (43 p. cent en mars), contre 55 p. cent de peu ou pas du tout favorables (53 p. cent il y a trois mois).

Les francophones sont très divisés (47 p. cent de favorables, 48 p. cent de défavorables), mais les non-francophones sont massivement contre la «séparation» (87 p. cent contre 8 p. cent).

Les Québécois sont par ailleurs plus nombreux (38 p. cent) à penser que le résultat de la conférence d'Ottawa va aider «au projet de souveraineté du Parti québécois» plutôt que de lui nuire (33 p. cent). Onze p. cent estiment qu'il n'aura pas d'effets et 18 p. cent ne se prononcent pas.

Les souverainistes sont optimistes, croyant à deux contre un (56 contre 28 p. cent) que la conférence va favoriser leur option. Les fédéralistes le sont un peu moins, 41 p. cent estimant qu'elle aidera la leur, alors que 28 p. cent pensent le contraire.

RENTREE

L'orthographe reformée sera enseignée des la rentrée 91

monnaie, passepartout), l'usage du trait d'union entre les numéros formant un nombre complexe (cent-trente-deux plutôt que cent trente-deux), la simplification du pluriel des noms composés et la disparition presque totale de l'accent circonflexe sur les i et les u (ex.: aine, chaine, croire).

De plus, tous les verbes en -eler et -eter se conjuguaient sur le modèle de peler et d'acheter (il ruisselle, plutôt que il ruisselle), sauf les verbes appeler et jeter et leurs dérivés (il appelle, il jette). Le participe passé du verbe laisser suivi d'un infinitif serait invariable (elle s'est laissée séduire).

«Les usagers n'auront pas à modifier leurs habitudes orthographiques. Les règles actuelles demeureront correctes», a précisé M. Martel. «Mais les nouvelles règles étant enseignées dans les écoles et employées dans les textes de l'administration publique,

Lucien Bouchard a eu raison de démissionner

La grande majorité des Québécois pensent que Lucien Bouchard a eu raison de démissionner du gouvernement Mulroney.

Le sondage CROP-La Presse indique en effet que 60 p. cent des personnes interrogées sont de cet avis, alors que seulement 19 p. cent croient qu'il a eu tort; 22 p. cent ne se prononcent pas.

Toutes les catégories — même les électeurs du Parti Egalité — donnent raison au député de Lac-Saint-Jean, mais les péquistes et les souverainistes l'appuient à 80 p. cent et plus.

Les électeurs conservateurs sont favorables à sa démission dans une proportion de 63 à 22. Les moins chauds sont les fédéralistes et les libéraux provinciaux: dans les deux cas, si 47 p. cent l'appuient, 34 p. cent estiment qu'il a eu tort.

On se souviendra que M. Bouchard a démissionné le mois dernier du cabinet et du caucus conservateur parce qu'il était en profond désaccord avec la façon dont son gouvernement travaillait à la ratification de l'Accord du lac Meech.

Méthodologie du sondage

Les résultats du sondage reposent sur 1004 entrevues téléphoniques effectuées du 13 au 18 juin 1990.

Les répondants ont été choisis aléatoirement à l'aide d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'adultes dans les ménages joints, ainsi que de leur sexe et de leur âge. L'échantillon de ménages a été tiré selon la méthode du hasard systématique des listes publiées des abonnés du téléphone de l'ensemble du Québec. Pour les fins d'échantillonnage, le Québec a été subdivisé en trois régions: Montréal métro, Québec métro et le reste de la province.

Le taux de collaboration enregistré lors de ce sondage est

de 67 p. cent.

Lors de leur compilation, les résultats furent pondérés sur la base des statistiques officielles, afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec du point de vue du sexe et de la langue d'usage, ainsi que de la région de résidence des répondants.

D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à trois points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur tend à augmenter lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Claude Gauthier, vice-président et directeur de la recherche

CHEVAUX

«Je suis un honnête commerçant», dit le proprio des chevaux saisis ment depuis plusieurs années, ce commerçant de 38 ans a quitté Saint-Sulpice à 20h, lundi, pour se rendre dans une ferme de Champlain, dans l'État de New York, y prendre livraison de 10 chevaux «quarter horse» de race achetées quelques jours plus tôt au New Jersey pour la somme de 15000\$.

Au volant de son camion, il s'est dirigé vers les douanes canadiennes de Lacolle où les animaux ont été soumis à un examen obligatoire. Les bêtes ont été examinées par le docteur Jean-Guy Hurtubise, de la section commerciale du département de l'Agriculture.

Tous les chevaux ont alors été jugés en santé et on lui a remis sur-le-champ tous les documents légaux nécessaires pour les transporter au Québec.

C'est en se présentant à la guérite avec son chargement que le camionneur a été interpellé par une douanière qui lui a dit: «Régulez au dock pour une fouille.»

Après une demi-heure d'attente, des policiers de la GRC, qui avaient refusé jusqu'à ce moment de lui fournir des explications sur cette procédure inhabituelle, l'ont conduit dans une salle de conférence de Douanes-Canada.

«C'est là qu'ils m'ont dit avoir des informations leur laissant croire que j'étais un supposé trafiquant de drogue utilisant des chevaux pour importer de la cocaïne au Québec. Ils m'ont interrogé durant une heure pour ensuite me mettre en état d'arrestation», a-t-il raconté.

Escorté par quatre voitures de police de la GRC, Hamel a lui-même transporté les chevaux jusqu'à la Faculté de médecine-vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe.

«J'ai effectué ce voyage de Lacolle à Saint-Hyacinthe avec l'agent Cindy Villeneuve, de la GRC de Lacolle, qui m'a expliqué que mes chevaux étaient sous le coup d'une saisie et qu'ils allaient être examinés pour savoir s'ils contenaient de la drogue. Vers 3h30 mardi matin, on m'a dit que je pouvais retourner chez moi et je n'ai plus eu de nouvelles depuis ce temps», a expliqué le commerçant.

Tout en affirmant subir de lourdes pertes financières depuis que ses chevaux ont été saisis par la police, Jean-Yves Hamel fait aussi état des torts irréparables causés aux membres de sa famille, à ses employés et à ses clients.

Furieux que la GRC ait ainsi attaqué sa réputation d'honnête commerçant et qu'elle refuse toujours de lui dire ce qu'il adviendra de ses animaux en quarantaine à Saint-Hyacinthe, cet homme d'affaires va même plus loin en disant que toute cette affaire l'a fait vieillir de 10 ans.

«Aujourd'hui, on me pointe du doigt... J'ai l'impression d'être un criminel aux yeux des gens. Ma femme Jocelyne, employée de la firme de transport écolier Sabem, à Repentigny, a dû quitter temporairement son emploi tandis que ma fille de 8 ans est toute bouleversée par cette affaire», d'affirmer ce commerçant qui entend

bien prendre action sous peu contre la GRC.

D'autre part, La Presse a appris qu'il y avait de fortes possibilités que la GRC se soit trompée dans son enquête en interceptant ce commerçant de chevaux de Saint-Sulpice.

Ce réseau de trafiquants de drogue utilisant des chevaux provenant des États-Unis comme «courriers» existerait bel et bien, et c'est en voulant mettre la main sur des individus impliqués dans cette invraisemblable affaire que les policiers de la GRC auraient malencontreusement intercepté un honnête commerçant.

MCKENNA

McKenna prédit une montée de l'intolérance si l'accord du lac Meech est rejeté

actuelle la situation au Canada comme s'il s'agissait d'une «république de bananes», mais on croit qu'ils reloueraient les morceaux dont ils pourraient s'approprier.

La presse américaine, explique avec émotion M. McKenna, suit les débats à St. John's et à Winnipeg «non pas pour assister à la naissance d'une nation, mais parce qu'elle a la possibilité d'être témoin de l'éclatement d'un pays sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré».

«Nous sommes sous le microscope de tous les pays du monde», de dire M. McKenna, qui ajoute que le Japon, Londres et l'Allemagne s'intéressent aussi de près à ce qui se passe.

Les députés terreneuviens amoraient hier leur débat sur l'accord du lac Meech et recevaient la visite de M. McKenna et du premier ministre de l'Ontario, David Peterson.

Ce dernier s'est refusé à faire toute prédiction sur ce qu'il adviendra advenant un rejet de l'entente, se contentant de demander sur un ton modéré aux députés terreneuviens de ne pas porter un jugement sur l'accord en se fondant sur la peur.

M. Peterson leur a toutefois rappelé qu'ils seront soumis au jugement de l'histoire et que leurs enfants et petits-enfants leur demanderont s'il ont agi dans le meilleur intérêt du Canada.

Les démons du séparatisme

Premier intervenant à titre de ministre de la Justice, le libéral Paul Dicks a présenté la motion constitutionnelle en déclarant notamment qu'il fallait «exorciser les démons du séparatisme québécois et non les enchaîner dans les documents constitutionnels».

Selon lui, il faut juger l'accord en fonction des principes et de ce qui est bon pour le Canada et non en fonction de la menace appréhendée de la séparation du Québec.

Le ministre soutient également que le séparatisme québécois contient les germes de sa propre destruction étant donné qu'un groupe distinct à l'intérieur du Québec — les anglophones par exemple — aura également le droit de se dissocier de la nouvelle entité.

Bourassa et Hitler

Il a indirectement comparé Robert Bourassa à Hitler en affirmant que Brian Mulroney était le Neville Chamberlain du Canada. Ce dirigeant britannique avait affirmé, immédiatement avant la deuxième Guerre mondiale, que la paix était acquise étant donné qu'il avait reçu d'Hitler l'assurance qu'il n'aurait pas plus loin si ses premiers gestes belliqueux ne provoquaient pas de réaction.

Les Terre-Neuviens vivent avec grand intérêt les derniers jours précédant l'échéance du 23 juin. Le quotidien Evening Telegram de St. John's a publié au cours des deux derniers jours 33 articles, 3 éditoriaux et 68 lettres sur l'accord. Toutefois, 27 de ces lettres provenaient d'Ontario, 11 de Colombie-Britannique, 8 d'Alberta, 6 d'anglophones du Québec, etc. L'une conseillait à Terre-Neuve de retourner dans les bras de la Grande-Bretagne, une autre prétendait que le Québec exigera bientôt que la capitale fédérale soit installée sur son territoire.

Des organismes tels l'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada (APEC) publient des annonces couvrant parfois une pleine page pour demander généralement le rejet de l'accord.

Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, garde un œil sur ce qui se passe au Manitoba et n'a pas encore décidé si les députés de sa province voteront ou compléteront le débat sur l'entente si les premiers ministres Brian Mulroney, Gary Filmon (Manitoba) et Robert Bourassa en viennent à la conclusion qu'il est trop tard.

Il accepterait toutefois une demande de M. Filmon de prolonger l'échéance au-delà du 23 juin, hypothèse que le premier ministre du Québec a cependant rejetée jusqu'à maintenant.

M. Wells estime que le vote a

Terre-Neuve pourrait avoir lieu dès ce soir étant donné que le débat, qui s'est prolongé jusqu'à 23h hier, progresse rondement. Il est cependant plus probable qu'il se tiendra demain. □

WINNIPEG

Le débat commence à pas de tortue à Winnipeg

taient en évidence — devant les médias venus de partout au pays — le sort fait aux autochtones du Canada. Et, bien sûr, il s'est opposé à la prolongation de la session, demandant l'ajournement à 18h.

De leur côté, les chefs des trois partis ne sont pas privés de leur droit de parole eux non plus. À leur retour d'Ottawa, il y a 12 jours, ils étaient convenus qu'ils ne parleraient chacun que cinq minutes, lors du dépôt de la résolution, pour accélérer le processus.

Mais, constatant maintenant que Meech ne pourra pas être adopté en temps, ils ne se privent plus, profitant au contraire le plus possible de la présence de la télévision nationale pour se faire voir d'un océan à l'autre.

Ainsi, M. Filmon a parlé une heure, Mme Carstairs 50 minutes et M. Doer 40 minutes. Trois députés ont également pu prendre la parole avant l'ajournement.

Mme Carstairs a commencé son discours en français pour dire que ce serait le discours le plus important de sa vie. Ferme opposée à Meech depuis le tout début, la leader libérale s'est finalement rangée par crainte de voir le Québec se séparer.

«Je ne sais pas ce que le Québec va faire!», a-t-elle lâché sur le ton de l'impuissance. Mais c'est quand elle s'est moquée de Brian Mulroney, lisant sur le ton de la raillerie des déclarations du premier ministre qui ne sont pas avérées, qu'elle a eu le plus de succès.

Cet après-midi, on peut s'attendre à ce que Elijah Harper et quelques autres députés prennent la parole. Mais avant, vers midi, «des milliers» d'autochtones venus de partout au pays participèrent à une manifestation devant la législature manitobaine.

Certains de ces manifestants viendront du Québec, dont Konrad Sioui, président de l'Assemblée des chefs du Québec et chef régional de l'Assemblée des premières nations.

M. Sioui, qui est venu appuyer le combat des autochtones du Manitoba, s'est dit convaincu que les Québécois ne tiendront pas rigueur aux autochtones d'avoir causé la mort de Meech: «Les Québécois ne sont même plus intéressés par l'accord du lac Meech parce que l'honneur et l'enthousiasme n'y sont plus. Or, les Québécois sont un peuple fier, qui se tient debout.»

M. Sioui a par ailleurs signalé que le Québec n'a pas de leçon à recevoir du Canada anglais sur la façon de traiter ses autochtones. Il répondait ainsi aux chefs manitobains qui ont réfuté une récente déclaration de Robert Bourassa selon laquelle le Québec est l'allié des autochtones. □

50000 litres d'essence déversés

Un camion-citerne de la compagnie Ultramar contenant 50000 litres d'essence s'est renversé vers 21 heures hier, en empruntant la sortie est du boulevard Saint-Martin, sur l'autoroute des Laurentides à Laval. Une trentaine de pompiers, Environnement Québec et la compagnie Sanimobile s'affairaient encore vers minuit à récupérer l'essence. Ils ont réussi à canaliser l'essence vers un bassin et à la pomper. Le chauffeur, qui était en état de choc après l'accident, aurait apparemment perdu le contrôle de son véhicule dans la courbe.

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Sûreté du Québec et le Centre de prévention, mess des sous-officiers, Édifice du Procureur général, 1701, rue Parthenais, 9 h à 15 h 30;
- à Montréal: Télé-Métropole, studio B, 1425, rue Alexandre-de-Sève, de 10 h à 20 h;
- à Vaudreuil: Club Optimiste, Centre commercial Vaudreuil, 2, rue Dutriscac, de 15 h à 20 h 30.

Tirage d'hier										
Le Lotto 6/49	13	14	19	20	29	47	(33)			
E-X-T-R-A	7	2	0	9	3	9				

La Quotidienne	à trois chiffres	151
Tirage d'hier	à quatre chiffres	3195

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	Détailants	285-7202
REDACTION	285-7070	National, Tele-Presse	Vacances, Voyages	285-7265
PROMOTION	285-7100	Carrières et professions, nominations		285-7320
COMPTABILITE	285-6892			
Grandes annonces	285-6900			

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 71 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1N9. Société La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des autres titres de LA PRESSE Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations contenues dans LA PRESSE sont également réservés. Journal de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003592) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



25-4-01

JEUDI 21 JUIN 1990

Programme officiel de la Fête nationale 1990

Un cahier spécial à ne pas manquer Samedi le 23 juin 1990

Publié dans

La Presse

La CUM impose une réserve sur cinq îles et en exproprie une autre

Le conseil a voté des crédits de 35 millions \$ pour protéger et récupérer des espaces verts

FLORIAN BERNARD

Une décision d'une grande valeur écologique a été prise par les élus de la Communauté urbaine de Montréal, hier soir, celui de la sauvegarde définitive et de la récupération à des fins récréatives de plusieurs îles ceinturant le territoire métropolitain.

Le conseil a imposé une réserve sur cinq îles du Saint-Laurent, de la Rivière-des-Prairies et du lac des Deux-Montagnes, en vue de les acquérir dans un proche avenir et de les intégrer dans le ré-

seau vert. Ces îles totalisent une superficie de 3 hectares.

Il s'agit de l'île Ménard, à Pierrefonds, de l'île Jasmin, également à Pierrefonds, de l'île Blaklock, à Senneville, de l'île La Batture, à Pointe-aux-Trembles, et d'une île sans nom, appelée tout simplement île cadastrée 150, à Sainte-Geneviève.

Les élus ont également décrété l'expropriation de l'île Bonfoin, située dans la Rivière-des-Prairies, sur le territoire de Montréal. Cette île de 12 hectares a une valeur de 191 200 \$ au rôle d'évaluation de la CUM.

D'autre part, faisant suite au plan global de récupération d'espaces verts déposé en décembre dernier, le conseil a approuvé l'imposition de réserves sur divers emplacements situés dans différentes parties du territoire, notamment aux limites de Montréal et Anjou, à l'ouest de l'avenue Armand Frappier, entre les boulevards Gouin et Duplessis, à l'ouest de l'emprise de l'autoroute 25, à la hauteur de Henri-Bou-rassa, et à l'ouest du chemin de l'Anse-à-l'Orme, dans le village de Senneville.

Des terrains d'une valeur globale de près de 5 \$ millions se-

ront en outre expropriés, à des fins récréatives, dans les localités de Saint-Laurent, Pointe-aux-Trembles, Pierrefonds et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Enfin, le conseil a décidé d'imposer une servitude de protection et de permettre l'accès public au bois d'Outremont, couvrant une superficie de près de 10 hectares, au nord du parc Moni-Royal, à proximité du cimetière et de l'Université de Montréal.

La somme des crédits votés par le conseil, hier soir, atteint 35,1 \$ millions. Elle comprend les acquisitions par expropriation, de

même que les coûts additionnels engendrés lors de la négociation de certains dossiers.

Le comité exécutif a fait valoir que ces acquisitions revêtent un caractère d'urgence, compte tenu de l'évolution rapide du coût des terrains. Selon une étude réalisée par le service de gestion immobilière de la CUM, le prix des terrains a augmenté de 376 p.c. sur l'ensemble du territoire, au cours des cinq dernières années. De nombreux emplacements protégés ou acquis hier soir étaient convoités par des promoteurs immobiliers.

Deux emplacements ayant fait l'objet du choix des partisans des espaces verts ont toutefois été exclus des acquisitions de la CUM.

Il s'agit d'un espace vert situé à Beaconsfield et du golf Meadowbrook, à Côte Saint-Luc. Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a signalé que les coûts d'acquisition de ces emplacements sont, pour le moment, nettement prohibitifs. Il a expliqué que la CUM a choisi d'acquiescer davantage d'espaces, compte tenu de son budget, plutôt que de consacrer des sommes trop importantes à des terrains plus restreints.

Dix ans de prison pour le violeur d'une chauffeuse d'autobus

YVES BOISVERT

Louis-Marie Collin, 29 ans, a été condamné hier à 10 ans de pénitencier pour avoir violé et séquestré une chauffeuse d'autobus de la STCUM, le 10 juin 1989.

Le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, a ainsi entériné la proposition commune faite par la Couronne (Josée Di Lallo) et la défense (Denis Mondor), qui s'étaient entendus pour suggérer cette peine.

Collin avait plaidé coupable, le 12 mars, aux trois chefs d'accusation qui pesaient contre lui (agression sexuelle armée, voies de fait et séquestration).

En 1982, Collin avait été condamné à huit ans d'emprisonnement pour viol et la Cour d'appel avait porté cette peine à 12 ans tant Collin avait usé de brutalité.

Jouissant d'une libération conditionnelle dès avril 1989, il était en maison de transition depuis moins de deux mois quand, le 10 juin, il est monté à bord de l'autobus de la STCUM conduit par sa victime, tard le soir, dans l'est de la ville. Il a forcé la chauffeuse à conduire son véhicule derrière un hôpital pour personnes âgées, à l'angle des rues Viau et Notre-Dame. Là, à la pointe du revolver, il l'avait violée et

violente. Il a été arrêté par les policiers de la CUM 10 jours plus tard.

L'avocate de la Couronne, Me Josée Di Lallo, a déclaré hier au juge Lagacé que la victime, après s'être remise brièvement de ce crime «assez crapuleux», avait fait une rechute et qu'actuellement elle est «dans un état précaire», qu'elle «ne va pas bien du tout» et suit en ce moment une «thérapie intensive» pour tenter de se remettre de cette nuit d'horreur.

Rappelant les antécédents de l'accusé en matière d'agression sexuelle, Me Di Lallo a dit au juge que les experts qui ont examiné le violeur sont extrêmement pessimistes. Selon eux, Collin ne montre pas le moindre désir de réhabilitation et tout porte à croire qu'il récidivera.

«On ne sait pas quoi faire avec cet individu-là», a dit Me Di Lallo. En effet, Collin semble réticent à entreprendre une thérapie pour «se changer».

Le juge Lagacé a dit qu'il ne voyait aucun facteur atténuant favorisant Collin et s'est rendu à la suggestion des avocats. La peine maximale était de 14 ans. Il est incarcéré depuis un an et sa nouvelle peine de 10 ans commence à courir immédiatement.

Un enfant de 4 ans a failli se noyer dans un étang du parc Lafontaine

LUCIE CÔTÉ

Le petit Maxime Lavallée, hospitalisé à Sainte-Justine, est maintenu en vie par un appareil respiratoire et son état est stationnaire, a indiqué hier la porte-parole de l'hôpital. L'enfant âgé de quatre ans a été réanimé après avoir passé cinq minutes sous l'eau dans un étang du Parc Lafontaine, mardi vers 14 h 45. Il était encore trop tôt hier pour savoir si le petit garçon gardera des séquelles de l'accident.

La garderie Harmonie, que fréquentait Maxime, située rue de LaRoche, n'a pas de parc attenant, comme l'exige l'Office des services de garde à l'enfance. Elle dispose donc d'un permis pour utiliser le parc clôturé qui fait partie du Parc Lafontaine, près de la rue Calixa-Lavallée. Ce parc constitue un prolongement de la garderie et les enfants de quatre et cinq ans ont l'habitude de s'y rendre, expliquait-on hier à l'Office.

Selon le rapport des policiers

du poste 34 et le témoignage du moniteur, mardi après-midi, sous la surveillance de ce seul moniteur, Maxime et six petits amis longeaient l'étang. Le moniteur est allé chercher deux enfants qui s'étaient éloignés du groupe. En revenant, il a constaté que Maxime manquait. Il a confié à un couple de passants les autres enfants, s'est mis à la recherche de Maxime, puis a téléphoné aux policiers. En revenant vers l'étang, il a aperçu l'ambulance et l'enfant, alors inconscient. Un passant l'avait retiré de l'étang et avait pratiqué la respiration artificielle.

L'Office des services de garde à l'enfance recommande, sans toutefois l'exiger, que deux personnes accompagnent les enfants lors des sorties, même lorsqu'il s'agit seulement de se rendre au parc. Mais, après avoir pris connaissance du témoignage du moniteur, le responsable de l'Office soulignait qu'il ne semble pas y avoir eu négligence de la part du moniteur. À la garderie, on se refusait hier à commenter l'accident.

Les piscines extérieures de Montréal vont enfin ouvrir

VIOLETTE DELORME

Même s'il a fait exceptionnellement chaud la semaine dernière, les 23 piscines extérieures de la ville de Montréal n'ont pas daigné offrir leurs carrelages rafraichissants à leur clientèle de baigneurs impatientes.

On ne déroge pas ainsi à dix ans d'études climatiques décrétant qu'en général, le temps est insuffisamment chaud en juin pour justifier des débours supplémentaires. Déjà qu'il en coûte 920 000 \$ aux contribuables pour dix semaines d'opération de ces oasis municipales.

Pierre-Olivier Houde, chef des communications aux Services des loisirs et du développement communautaire de la ville de Montréal, explique que les adolescents et les enfants sont les principaux

clients des piscines municipales. Or ils sont encore à l'école.

De plus, les surveillants-sauveteurs que Montréal emploie n'ont pas encore terminé leurs cours, qui prennent fin le 22 juin. Les piscines seront ouvertes le même jour.

Dans d'autres villes de la Communauté urbaine, certaines piscines sont ouvertes depuis un mois. Les piscines d'Outremont, de ville Mont-Royal, de Saint-Laurent, de Verdun, et de Westmount, notamment, accueillent déjà les petits et moins petits baigneurs.

Les piscines de la ville de Montréal ont accueilli 700 000 personnes l'an dernier. Elles seront ouvertes du 22 juin au 27 juillet de 10 h à 21 h; de 10 h à 20 h, du 28 juillet au 19 août; de 12 h 30 à 20 h, du 20 au 24 août, et pour les deux derniers jours, dès 10 h le matin jusqu'à 20 h.



Le grand artificier Giovanni Panzera s'est surpassé hier soir.

Photo Robert MAILLOUX, La Presse

La France remporte la palme d'or des feux d'artifice et l'Espagne le Jupiter d'argent

GEORGES LAMON

Pour la deuxième année, la France a remporté les grands honneurs du concours international d'art pyrotechnique de Montréal («L'International Benson & Hedges») qui en était à sa sixième édition. Pour les artificiers de la Société Etienne Lacroix, il s'agit d'une véritable consécration à Montréal. En 1985, la France avait également remporté la palme d'or.

Le Jupiter d'argent est allé à l'Espagne (Caballer Pirotecnia) et le bronze à la Suisse (Les Artistes associés suisses).

Le jury a cependant décidé de ne pas décerner de prix pour la bande sonore. Il a considéré qu'«aucune des sélections musicales proposées n'a mené à la symbiose souhaitée entre les thèmes musicaux et les pièces d'artifice choisies».

C'est par des applaudissements réservés que la foule a accueilli le choix du jury.

C'était presque la consternation générale, lorsqu'on a décerné la seconde place aux Espagnols qui avaient pourtant présenté la meilleure démonstration depuis le début du concours en 85. Un grand absent, les États-

Unis qui, avec un spectacle sophistiqué, avaient pourtant accompli un plongeon audacieux.

En annonçant le nom du grand gagnant, Mme Léa Cousineau, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, a rappelé ce moment magique de la rencontre des artificiers avec les milliers de Montréalais.

D'autre part, on a pu voir hier soir du grand Panzera! Après la consécration de la France, ce spectacle des «Mille et Une Nuits» venait couronner avec magnificence cette sixième édition de L'International Benson & Hedges.

Giovanni Panzera nous a fait revivre les légendes des «Mille et Une Nuits» avec l'ensorcelé Schéhérazade. C'est la victoire de la persuasion sur la violence attisée par la passion.

Pendant quelques brefs instants, tout l'or de la caverne d'Ali Baba a inondé le marché persan submergeant le ciel de Montréal.

Avec ce sultan et son inséparable ministre «musicien» Pierre Walder, on s'est vite retrouvé au sein des fastes de la cour persane. Un véritable joyau pyromélodique! Des moments exaltants et envoûtants que

vivent la princesse et son violoniste. Panzera nous a emportés durant près de 10 minutes avec Schéhérazade (Rimski-Korsakov) au cœur de la «fête à Badgad». Un début langoureux avec des jets aquatiques, appuyés par des grands crescendos de lumières au moyen de chandelles et de bombes. Un tableau construit tout en triangles.

Beaucoup de bombes, de chandelles romaines de toutes grandeurs, de pots de feu, fabriqués pour cette démonstration finale montréalaise. Une exhibition où le maître donnait libre cours à sa fantaisie et à son goût inné du spectacle grandiose et provocant. Un spectacle à la mesure de l'homme: fougueux et coloré. Son final, sur la «danse des Cosaques» se métamorphosait en une chevauchée fantastique des valeureux guerriers à la conquête de frontières inaccessibles. Une chevauchée fulgurante, d'une intensité qui a arraché des cris et des sifflements à la foule.

Panzera a démontré hors de tout doute qu'il demeure toujours le maestro incontesté des artificiers. Certes son plus beau fleuron. Ces Messieurs de l'Académie daigneront-ils l'inscrire dans le dictionnaire aux côtés des grands artistes reconnus?

Ottawa investit 30 millions \$ pour réaménager l'embouchure du canal Lachine

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement fédéral a entrepris hier, au coût de 30 millions \$, des travaux de réaménagement de l'embouchure du canal Lachine, au pied de la rue McGill. Ces travaux, qui constituent la première phase du programme de réhabilitation des rives du Vieux-Port, devraient éventuellement permettre la navigation de plaisance jusqu'au lac Saint-Louis.

Le ministre fédéral du Travail et ministre d'État aux Transports, responsable de Montréal, M. Jean Corbeil, était accompagné du président de la société fédérale du Vieux-Port, M. Roger Beaulieu. Il a officiellement inauguré ces travaux depuis longtemps promis en levant symboliquement une parcelle de la terre de remblayage qui bloque les écluses du canal désaffecté. M. Corbeil a promis que tout ce secteur sera fin prêt pour la célébration, en 1992, du 350e anniversaire de la fondation de Montréal. Il a souligné que cette action constitue la première de trois phases de restructuration des berges pour lesquelles le gouvernement dépensera 100 millions \$.

Le ministre a promis de faire

«d'autres inaugurations de ce genre» au cours de l'été, notamment dans la partie est du Vieux-Port, celle qui se trouve directement au pied de la Place Jacques-Cartier.

Les travaux inaugurés hier ne concernent qu'un secteur du canal sur une longueur de 1 500 mètres à partir de l'embouchure. Le coût élevé des travaux dépend du fait qu'il s'agit, dans cette première

phase, de remettre les écluses dans leur état original, de déplacer des ponts — dont un qui a été construit il y a deux ans seulement — et de faire l'aménagement paysager de ce secteur.

Le principal concepteur de ces travaux est l'architecte urbaniste Aurèle Cardinal. Il est assisté de l'architecte Peter Rose.

Le président de la Société du

Quatre morts dans l'écrasement d'un avion près de Joliette

Quatre personnes sont mortes dans l'écrasement d'un petit avion de tourisme survenu mardi matin dans la région de Joliette.

Le bimoteur de type «Piper», n'a été retrouvé que vers midi hier au nord-ouest de Saint-Emilie-de-l'Énergie. Les mauvaises conditions météo avaient empêché les hélicoptères du Centre de recherche et de sauvetage de Trenton, en Ontario, de survoler le secteur pendant toute la journée de mardi. Les recherches ont été entreprises vers 11 h hier et, dès 11 h 40, les débris de l'appareil étaient localisés.

L'avion avait décollé du barra-

ge Gouin vers 9 h, mardi. À 11 h, un pêcheur, alerté par un bruit intense, a téléphoné à la Sûreté du Québec. La SQ a aussitôt communiqué avec le Centre de Trenton, qui coordonne toutes les opérations de sauvetage aérien au Québec et en Ontario.

Hier soir, les noms des victimes n'avaient pas été rendus publics, les familles n'ayant pas été avisées.

On ignore si l'accident est dû à une déficience mécanique de l'appareil. Au moment de l'écrasement, la température était mauvaise et le plafond très bas au nord de Joliette.

Vieux-Port a expliqué qu'au moment où les travaux seront terminés, en 1992, la navigation de plaisance pourra se faire jusqu'au pont de l'autoroute Bonaventure. Il a ajouté que les Montréalais pourront patiner sur le canal Lachine et se divertir dans le prolongement du parc des berges du canal.

Le reste du canal, qui se prolonge sur 11 kilomètres jusqu'à Lachine, restera bloqué à toute navigation pendant une décennie, a dit hier le maire de Lachine, M. Guy Decary.

Les porte-parole du gouvernement fédéral ont expliqué que, pour disposer des matériaux pollués dans le canal depuis des décennies, il faudra réaliser diverses études d'impact sur l'environnement. Une commission d'évaluation environnementale analysera prochainement des propositions en ce sens.

Les navigateurs de plaisance n'auront qu'une hauteur libre de 12 pieds sous les ponts. La hauteur du pont ferroviaire Brennan, à l'ouest de l'autoroute Bonaventure, est inférieure à cela et bloque la navigation. Trois autres ponts devront être réaménagés pour accommoder les embarcations.

La fête de la Saint-Jean se met à l'heure multiculturelle dans les quartiers de Montréal

LILIANNE LACROIX

Dans plusieurs quartiers montréalais, la fête de la Saint-Jean semble s'être mise à l'heure du multiculturalisme, alors qu'on a multiplié les invitations auprès de divers groupes ethniques. De fête des Québécois francophones, la Saint-Jean semble vraiment être en passe de franchir un cap difficile pour devenir véritablement la fête des Québécois de toutes souches.

Ce phénomène est illustré de façon frappante dans le quartier Côte-des-Neiges, un des plus cosmopolites de la métropole. Une douzaine d'ethnies, Cambodgiens, Salvadoriens, Haïtiens, Africains, etc... prendront part de façon active aux spectacles et au festin culturel du 23 juin au Parc Jean-Brillant. « Et c'est sans compter nos vedettes internationales » comme on appelle nos jeunes de 2-5 ans qui donneront un spectacle et qui sont sûrement issus d'une dizaine de groupes ethniques différents », lance en riant Marie-Claude Bary, responsable du rapprochement interculturel au Centre communautaire.

« C'est la première fois qu'on nous invite », lancent l'un après l'autre les représentants des divers groupes pour expliquer leur absence dans le passé.

« On a dit oui immédiatement », explique Ken Williams, un des

fondateurs du Centre d'amitié autochtone de Montréal. On veut prendre part à cette célébration du Québec qu'est la Saint-Jean. Après tout, le Québec, c'est chez nous. Nous y vivons depuis des centaines d'années. Pourtant, la plupart des gens ignorent qu'il y a au moins 5000 autochtones, incluant les Inuits, qui vivent et travaillent à Montréal. »

Habituellement, les autochtones, surtout s'ils étaient anglophones, restaient plutôt tièdes devant les célébrations annuelles du 24 juin.

« Effectivement, nous n'avons pas participé souvent à la fête, explique M. Williams. Mais la Saint-Jean semblait réservée aux seuls Canadiens-Français. Maintenant, nous sentons une ouverture. On semble découvrir enfin qu'on existe. Meech y est peut-être pour quelque chose. Mais on part de loin. »

Pour samedi, les autochtones ont mis sur pied un kiosque d'information et ils offriront, lors du festin culturel, du bannock, le pain traditionnel.

Cette ouverture perçue par les autochtones, tout le monde semble l'avoir ressentie :

Noirs et anglophones, les Jamaïcains n'étaient pas non plus, par les années passées, le groupe le plus pressé d'agiter les petits drapeaux bleus et blancs « en swingnant la baquaise » le 24 juin.

« Avant, on avait l'impression que seuls les francophones étaient considérés comme des Québécois, admet Noël Alexander, président de l'Association jamaïcaine de Montréal. Maintenant, on semble prêts à nous accueillir. »

Pour M. Diabate Boubacar, artiste d'origine sénégalaise, c'est l'occasion par excellence de faire connaître la culture africaine. M. Boubacar est griot, comme son père, sa mère et son grand-père, qui était « griot de roi », dit-il avec fierté. Selon le Larousse, le griot est un poète et musicien ambulant en Afrique noire. C'est à ce titre que M. Boubacar est venu et travaille toujours ici. « Les artistes doivent avoir un esprit international. C'est le cas de Gilles Vigneault, que j'adore. Je crois que c'est mon cas aussi. »

Si certains groupes attendaient patiemment qu'on les convie à la fête, d'autres n'ont pas attendu l'invitation officielle.

« Avant 1990, on participait de façon spontanée, à cause de notre sympathie naturelle pour le peuple québécois, explique M. Jorge Guerra, président de l'Association des Immigrants Latino-Américains du quartier et lui-même d'origine chilienne. Mais

cette année, nous avons reçu une invitation officielle... »

Cette invitation tombe à point : « On ne veut plus se contenter d'appuyer les Québécois francophones, dit-il, on veut participer et fêter un Québec français ouvert et accueillant... »

Dans tout ce portrait multiculturel, y aura-t-il place pour l'image québécoise plus traditionnelle ?

Bien sûr ! On a fait place à un groupe rock québécois et à de la nourriture ou les produits de l'étable seront à l'honneur. A compter de 19h, la soirée sera même consacrée à des jeux, chansons et danses typiquement québécoises. Qu'on se rassure. On aura droit, bien entendu, à des sets carrés « callés » de la façon la plus traditionnelle... par Patrick Afriat, juif d'origine marocaine !

Si vous croyez que Côte-des-Neiges est seule à donner un exemple aussi vibrant du multiculturalisme, détrompez-vous. Entre autres, l'Association des Chinois du Vietnam vous invite elle aussi à venir célébrer la Fête Nationale du Québec dans le quartier chinois à compter de 18h le 23 juin et le 24 de 13h-17h. Il y aura danse aux lions, chansons et musiques folkloriques...

Un pilote d'avion averti d'un lâcher de ballons dans le ciel en vaut deux...!

PATRICK GRANDJEAN

« Peut-on lâcher plusieurs centaines de ballons dans le ciel pour fêter la fin de l'école sans faire tomber les avions? »

A deux jours des vacances, les parents d'élèves de l'école primaire Le Plateau qui ont posé cette colle au représentant de La Presse voulaient une réponse avant de faire la fête dans la cour de récréation.

La « colle » est d'autant plus pertinente que lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, des nuées de ballons de baudruche seront lâchés dans toute la province.

« Si les ballons de baudruche ne présentent pas un réel danger pour la navigation aérienne, ils peuvent surprendre les pilotes. Il est donc préférable de prévenir la tour de contrôle la plus proche avant de les lâcher en grande quantité », a répondu M. André Pérez, directeur régional de la réglementation aérienne, au ministère des Transports.

L'équipage d'un DC9 avait eu la désagréable surprise de passer à travers une nuée de milliers de ballons de baudruche à son décollage de Dorval, lors du Tour de l'île au prin-

temps 1989. « Les organisateurs avaient effectué un grand lâcher de ballons sans nous prévenir », a raconté hier M. Alain Jacques, gestionnaire de la Tour de contrôle de Dorval.

M. Jacques précise cependant que c'était le premier incident du genre en 20 ans de carrière.

En tenant compte de la distance de l'endroit choisi, du nombre de ballons libres et des vents, la tour évalue la possibilité de rencontre imprévue.

Elle décide alors d'envoyer ou non un message écrit au pilote, avant le décollage. Le « notam » (notice to airmen) lui précise à quoi s'attendre. (Les 5000 ballons sont bleus à pois rouge, etc.)

« C'est un geste de civisme. La réglementation aérienne ne prévoit aucune interdiction à ce sujet », a dit M. Jacques.

Par contre, les « gros » ballons de plus de 150 pieds cubiques — les aéronefs — font l'objet d'une réglementation.

L'aéroport de Dorval reçoit chaque année une quarantaine d'avis de la part d'organisateur de fêtes qui désirent relever le ciel de couleurs, en toute sécurité pour les pilotes et leurs passagers.

UNIQUE AU CANADA
FLORIDE «CONCEPT À VOLONTÉ» NEW YORK
Restaurant
BUFFÊQUE CHARLIE
911, rue Jean-Talon Est, Montréal • 271-6103

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le Centre de Recherche de l'hôpital Douglas, affilié à l'Université McGill, propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'étude, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux patients entre 50 et 75 ans. Le patient doit être accompagné d'un parent ou d'un gardien.

La participation à l'étude est libre et gardée strictement confidentielle; les évaluations et traitements sans aucuns frais.

Pour plus d'informations, S.V.P. contacter:
Georges Schwartz, psychologue,
ou Nicole Étienne au 761-6131 poste 23333
(lundi à vendredi 9 h - 16 h).

PARLEZ ANGLAIS ?

Ceux qui ont déjà pris des cours d'anglais « traditionnels » expriment leur mécontentement:
« Ennuyeux! » « Pas assez de conversation! » « Trop académique! »
Profitez maintenant d'une méthode unique de conversation dispensée en sessions de 5 jours.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui.
845-9992

RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du: 90-06-20

2	9	17	20	21
26	29	34	36	38
42	47	48	51	53
54	57	59	64	65

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages
Prochain tirage: 90-06-22

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le prix le plus compressé!



Mac Plus

Enfin, une compression budgétaire positive. Avec un prix aussi compressé, vous obtenez:
Un Mac Plus, un clavier, une souris, un lecteur 800 K, un mega-octet de mémoire vive, un logiciel de système Mac, un logiciel Hypercard et un an de garantie AppleCare. Seulement 1169\$, seulement chez

MICRO BOUTIQUE

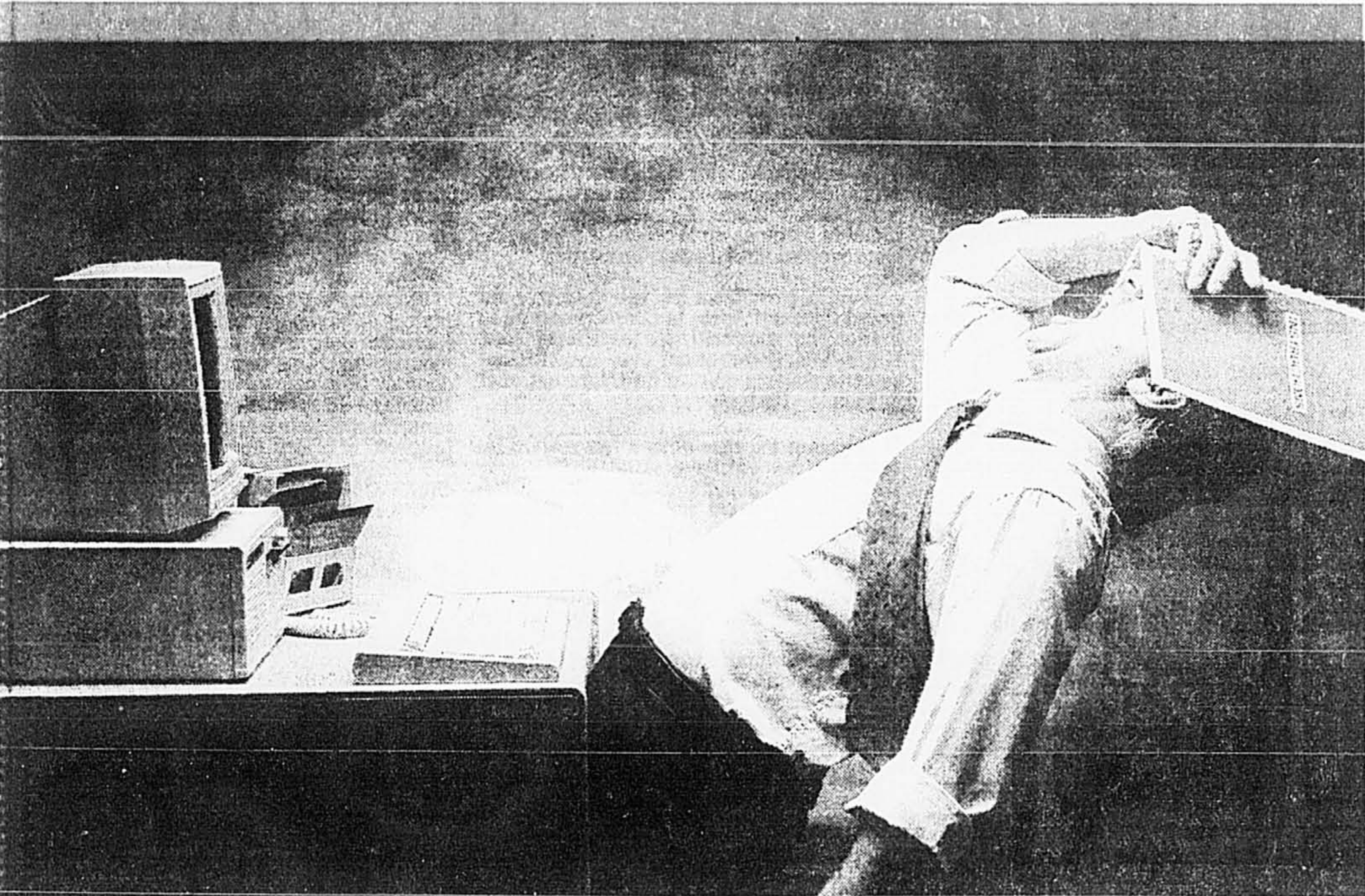
Centres d'affaires



Concessionnaire autorisé

Nouvelle adresse à Montréal
6615, avenue du Parc
Tél.: (514) 370-4977

Sherbrooke
2433 ouest, rue King
Tél.: (819) 564-8644



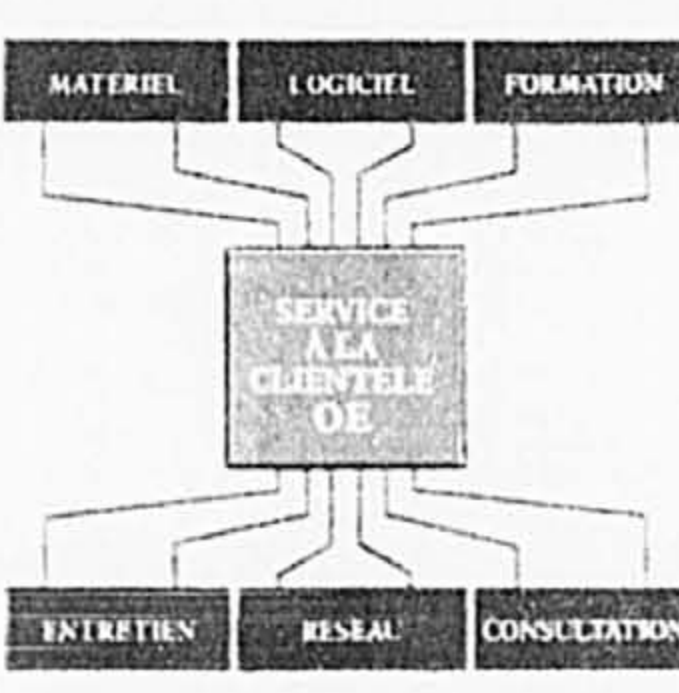
Le premier contact avec votre ordinateur effacera tout doute quant à la valeur du SERVICE À LA CLIENTÈLE

Choisir son ordinateur et le maîtriser: deux démarches distinctes qui peuvent faire la différence entre l'efficacité en informatique et... le chaos.

Étape un: déterminer vos besoins: étape deux, savoir tirer le maximum de votre équipement.

Pour y arriver, comptez sur OE.

En tant que spécialistes de la boutique au Canada, nous vous offrons ce qu'il y a de plus récent en matière d'informatique. Nous vous assurons également un soutien technique des plus fiables grâce à un réseau de service après-vente structuré comme nul autre.



Dès le premier jour, OE est à vos côtés, veillant à répondre en tout point à vos attentes.

Au programme: des experts-conseils chevronnés, des prix de vente et des conditions de crédit-bail à faire blémir la concurrence, l'installation professionnelle et efficace, une formation donnée sur place par nos spécialistes, et des services rapides de dépannage, d'entretien et de mise à jour des logiciels.

Voilà pourquoi plus d'entreprises canadiennes comptent sur OE pour maximiser le potentiel de leur matériel informatique.



OE Inc. 5990 Côte de Liesse, Montréal, Québec H4T 1V7 (514) 342-5151



1169\$

La rapidité d'approvisionnement permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation. Macintosh est une marque ou commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

MICRO-BOUTIQUE

A UNE NOUVELLE ADRESSE
6615, AVENUE DU PARC

SQ: la grève des contraventions continue jusqu'à nouvel ordre

ANDRÉ CÉDILOT

Rien de nouveau dans les négociations entre le gouvernement et les policiers de la Sûreté du Québec. Le

mot d'ordre du syndicat est toujours le même: les patrouilleurs n'émettent plus de contraventions.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, Réjean Larochelle, seul porte-parole de l'Association des policiers provin-

ciaux du Québec, en l'absence du président, Jocelyn Turcotte, retenu à la table de négociations, à Québec.

Les négociateurs des deux parties se rencontrent quotidiennement depuis presque une semaine. D'un côté comme de l'autre, on se refuse toutefois à préciser les points en litige. Les salaires et la reconnaissance syndicale, on le sait, constituent les principales demandes de l'APPO.

«On est rendu à un moment crucial des négociations, et il serait inopportun de faire des commentaires ou des prédictions...», soutient Johanne Denault, attachée de presse du ministre de la Sécurité publique Sam Elkas.

À son arrivée à l'Assemblée nationale, hier matin, le ministre Elkas croyait possible d'en arriver à une entente sous peu. Selon lui, les

moyens de pression font partie de l'ordinaire tactique des policiers de la Sûreté du Québec.

Les policiers syndiqués ont promis d'accentuer leurs moyens de pression des demain, s'il n'y a pas de règlement d'ici là. Dans le milieu, on chuchote qu'ils pourraient bien décider de ne répondre qu'aux appels d'urgence. Pour l'instant, ils s'en tiennent au refus d'effectuer certaines tâches administratives et de distribuer des contraventions aux automobilistes.

Advenant que le conflit ne soit pas réglé, le ministre Elkas se dit persuadé que le professionnalisme des policiers l'emportera sur le militantisme syndical et que la sécurité du public ne sera pas mise en péril lors des événements qui marqueront les conclusions de Meech et les festivités de la Saint-Jean-Baptiste.

Pierre Foglia



Une réforme pour qui?

On reformera donc l'orthographe. Ainsi en a décidé le Conseil supérieur de la langue française approuvé par l'Académie elle-même.

Des reformettes assure-t-on. On supprimera des traits d'union. On changera des accents de place. On écrira j'époussete au lieu de j'époussette... On simplifie quoi...

Oh yeah, on simplifie? Vous croyez vraiment? Prenons le libelle de l'une de ces reformettes: «Les verbes en -eler et -eter se conjugueront, à l'avenir, sur le modèle de peler et acheter. Sauf appeler, jeter et leurs dérivés»...

Je ne sais pas pour vous, mais moi, comme ça, drette la, je n'ai rien compris. Fait que ça commence plutôt mal comme simplification!

Et ne me dites pas que je suis un peu con. Même si c'était vrai, il resterait que sur un plan purement orthographique, sans être un aigle, je me maintiens largement au-dessus de la moyenne des étudiants de la province. Si bien qu'en ce domaine, quand je ne comprends pas quelque chose, eux comprennent encore beaucoup moins. Alors, si vous permettez, vous repasserez pour la simplification...

L'idée, m'explique-t-on, est d'aplanir les difficultés de la langue française et d'en rendre l'apprentissage plus aisé. OK. Maintenant expliquez-moi en quoi le fait d'écrire j'époussete facilitera la tâche de l'élève qui, de toute façon, n'a jamais su que ça s'écrivait j'époussette avant la réforme? (Incidentement, au nom de la logique consonnante devra-t-on aussi écrire une sucete? Une casquete? Une barrète?)...

Qui je suis contre ces réformes orthographiques. C'est un exercice inutile qui s'adresse de toute façon à des gens qui connaissent assez la langue française pour s'accommoder parfaitement des subtilités, de ses difficultés, des ses illogismes. Alors pour qui la réforme?

Ce qui ne les empêche pas, ces gens, de faire des fautes, comme je viens peut-être d'en faire une à accomoder qui pourrait très bien s'écrire avec deux m. Supposons que ce soit le cas, et supposons que pour m'accomoder le Conseil supérieur de la langue décide, demain, qu'il n'en prenne plus qu'un... Je ne serai pas plus avancé la prochaine fois. Ce n'est pas plus simple avec un m qu'avec deux. Quand tu ne sais pas, tu ne sais pas...

Prenons un vrai exemple. Je n'ai jamais su écrire événement. Ou événement. À chaque fois je dois regarder dans le dictionnaire. Le Conseil vient de décider que ce serait événement. Bon. Mais ça ne m'empêchera pas de me replanter. J'aurai beau me souvenir que ça vient de changer, ça me fera une belle jambe vu que je ne saurais toujours pas comment ça s'écrivait avant...

La seule façon de simplifier vraiment, ce serait de permettre l'un ou l'autre. D'accepter qu'avec un m ou deux, qu'avec e ou e, il n'y ait pas de faute. Mais ce serait alors, bien sûr, la fin de toute structure. La fin de la langue française et le début d'un foutu charabia...

De quoi s'inquiète-t-on au juste? Les enfants ne sont pas plus bêtes aujourd'hui que de notre temps. De toute façon l'orthographe n'est pas affaire d'intelligence. J'ai vu des cretins finir maîtriser parfaitement les accents de l'imparfait du subjonctif... Et l'accord des participes passés, même à la forme nominale me semble un jeu bien enfantin en regard des sombres traquenards du nintendo... Il suffirait peut-être tout bonnement de jouer un peu moins à ce jeu-là et un peu plus à l'autre...

Et puis si l'on commence à gommer toutes les anomalies de la langue française, que va-t-il rester? La règle dans toute sa drabe logique? Autant parler le bulgare. On le parle déjà d'ailleurs. Ça n'a rien à voir, mais savez-vous comment nos terminologues suggèrent de nommer la machine à trier les oeufs par catégorie de grosseur, the egg gradind machine en anglais? Une trieuse ponderale automatique de classement pour les oeufs...

Si c'est pas du bulgare c'est quoi ce charabia?

Ce n'est pas avec l'orthographe qu'il faut prendre des libertés. Des mots sont des mots. Un matériau de construction. Des pierres, des briques, du ciment. Tout est dans ce qu'on dit avec, c'est là qu'il faut prendre des libertés, entre autres pour ne pas se retrouver avec des machines ponderales à mesurer le trou du cul des poules...

Tout est dans ce qu'on dit avec les mots. Et encore: dans la trame de ce qu'on dit. Et encore: dans la trame de ce qu'on est.

Glissement

Chaque été je me promets de chroniquer sur Burlington au Vermont. Chaque été je remets. Plus par calcul que par négligence. Burlington n'est qu'à deux heures de Montréal et je me disais bon, ce n'est pas la peine de trop attirer l'attention de la foule, le charme de Burlington c'est justement de n'être pas Saint-Sauveur... Chaque été donc je taisais que Burlington est une des plus jolies petites villes en Amérique du Nord.

Mais aujourd'hui je peux bien le dire, puisque ce n'est plus tout à fait vrai. Mon silence n'a rien empêché. A Burlington comme ailleurs le «progrès» (tel que compris par les développeurs) est en train de tout gâcher. Burlington n'est plus une des plus jolies villes d'Amérique du Nord, seulement une des moins laides (ce qui vaut bien encore une petite visite, mais enfin...).

Par exemple, il y avait dans le centre de Burlington un quartier piétonnier au charme presque européen, bien intégré, naturellement commerçant mais avec des espaces pour respirer, des escalas. C'est fini. Les états ont envahi la rue, la foule se presse aux stands de fast food, on se croirait sur la piazza Saint-Hubert, un samedi après-midi...

Non je ne ronchonne pas, j'aurais mauvaise grâce à le faire place comme je suis au bord de cet unique pays du Vermont, miraculeusement épargné (hors quelques rives chromées et quelques îlots «développés»). À deux pas de chez moi j'ai tout à la fois la Suisse, l'Irlande et le Palatinat... Non, je ne ronchonne pas.

Je m'étonne seulement. Je m'étonne que vous ne vous étonniez pas. Parce qu'enfin ce qui glisse à Burlington a glissé depuis longtemps à Trois-Rivières, à Sainte-Foy, à Alma, à Sherbrooke, à Laval et continue de glisser un peu partout...

Question. Laisseriez-vous votre plombier diriger l'Orchestre symphonique de Montréal? Laisseriez-vous le flic du coin enseigner à vos enfants? Me laisseriez-vous vous opérer de l'appendicite?

Alors pourquoi laissez-vous les épiciers décider de votre environnement?

Enfin quoi, merde, il n'y a pas un urbaniste dans la salle?

Le taux tout équipé!

TAUX
PRÉFÉRENTIEL
du 15 mai au 30 juin

Vous songez à faire l'acquisition d'une nouvelle voiture? Vous aimeriez transférer votre prêt-auto actuel? Considérez alors le taux tout équipé que vous offre la Banque Royale.

Pour un temps limité, la Banque Royale vous offre le taux préférentiel sur ses prêts-autos, c'est-à-dire le plus bas taux offert par la Banque Royale.

Le taux tout équipé comprend, en équipement standard, l'option Pare-Choc*, l'option Prêt-rachat Royal®, l'option Remboursement anticipé et l'option Prêt-auto Préapprouvé. Ces options vous sont offertes tout à fait gratuitement.

Entre le 15 mai et le 30 juin, optez pour le taux préférentiel tout équipé de la Banque Royale.

Si vous désirez plus d'informations, appelez-nous sans frais aux numéros suivants: de Montréal, 987-8000, de l'extérieur, 1-800-363-3967.

*La Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce

®Marque déposée de La Banque Royale du Canada



BANQUE ROYALE



Le fabricant de prêts-autos le plus innovateur au pays.

Hydro-Québec pourrait commencer à brûler ses BPC dans des incinérateurs mobiles dès l'an prochain

ANDRÉ NOËL

Hydro-Québec a annoncé hier qu'elle voulait commencer à brûler ses milliers de litres de BPC dans des incinérateurs mobiles de type Vesta dès l'été prochain.

«Les technologies de destruction mobile seraient mieux accueillies du public que des installations fixes», indique le mémoire d'Hydro, remis hier à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.

«Les BPC sont entroposés un peu partout dans la province, et une installation mobile réduirait les risques liés au transport», poursuit le rapport, qui précise qu'Hydro doit disposer de près de 1000 tonnes de BPC liquides.

Un incinérateur Vesta a été testé d'octobre 1989 à mai dernier à Swan Hills, en Alberta, seul endroit au Canada où est situé un incinérateur fixe pouvant brûler des BPC. Les résultats des tests seront connus en août.

S'ils sont positifs, Hydro compte utiliser jusqu'à trois incinérateurs Vesta à la fois sur un même endroit. Les appareils feraient le tour de 40 lieux où sont entreposés les BPC.

Hydro demande par ailleurs au ministre de l'Environnement de laisser les cimenteries brûler des huiles contaminées par des BPC jusqu'à une concentration de 500 parties par million. La limite est actuellement de 50 ppm.

La commission d'enquête, dirigée par l'ancien chef syndical

Yvon Charbonneau, a reçu plus d'une dizaine de projets d'incinération. Cette technique suscite beaucoup de critiques chez les groupes environnementaux.

Le groupe Greenpeace en fait le procès dans un volumineux rapport. L'incinération n'élimine pas les déchets toxiques, mais fait seulement les concentrer et les dissiper dans l'air, a dit un porte-parole du groupe, Yves Corriveau.

M. Charbonneau a refusé de répondre à M. Corriveau, lorsque celui-ci lui a demandé si la Commission d'enquête allait favoriser l'incinération dans son rapport final qui doit être remis cet été au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis.

Dans son rapport, Greenpeace soutient que la Commission passe

à côté des vrais problèmes en ne s'attaquant pas au mode de production et à la consommation de produits toxiques. «La Commission analyse la problématique des déchets dangereux avec la vision étroite des pollueurs et du gouvernement», a dit M. Corriveau, qui a fait la promotion des technologies propres.

Par ailleurs, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont demandé au gouvernement de garantir le droit des ouvriers de refuser de polluer l'environnement, sans risquer des représailles de la part de leur employeur.

«Tout travailleur qui refuse de contaminer l'environnement et qui dénonce son employeur a droit à l'immunité», a déclaré le

vice-président de la FTQ, Fernand Daoust.

Gérald Larose, président de la CSN, a demandé «que le législateur accorde aux syndicats et aux travailleurs le droit de refuser l'exécution d'une tâche s'ils croient qu'une telle tâche contrevient à la Loi sur la qualité de l'environnement».

La Chambre de commerce du Québec s'est montrée réticente. «C'est évident qu'un employeur ne peut pas demander à son employé de faire des 'hold-up' environnementaux», a dit Jacques Mayer, président du comité de l'environnement de l'organisme. Mais il y a des risques que des employés abusent de ce droit de refus, de la même façon qu'ils pourraient refuser de travailler en prétextant de faux maux de dos.

Reprise des négociations entre Québec et les camionneurs

ANDRÉ PÉPIN
DU BUREAU DE LA PRESSE
QUÉBEC

Les camionneurs artisans qui entourent l'Assemblée nationale depuis plus de deux semaines ont finalement réussi hier à faire fléchir le gouvernement, en forçant le ministre des Transports, M. Sam Elkas, à reprendre les négociations.

Pour une troisième semaine, plus de 2000 mastodontes sont stationnés à proximité des édifices gouvernementaux et des Palais d'Abraham, l'Association des

camionneurs artisans (4 500 membres) voulant obtenir une juste part des contrats gouvernementaux et la reconnaissance de leur droit d'association.

Les pourparlers ont été pénibles, le gouvernement allant même jusqu'à douter de la représentativité de l'organisme. La dernière proposition du ministre visait la tenue du commission parlementaire à l'automne, dans le but de repousser le problème, en cette fin de session surtout marquée par le débat constitutionnel.

L'Assemblée nationale ajournera ses travaux au cours des prochaines heures, les camionneurs

ont menacé d'occuper la place aussi longtemps qu'ils n'obtiendraient pas une reprise des négociations. Sur ce point, ils ont gagné, le ministre et ses négociateurs reviennent à la table et le conflit pourrait connaître son dénouement des aujourd'hui.

Ces camionneurs provenant de toutes les régions de la province, les députés de chacune des circonscriptions ont multiplié les pressions pour forcer la reprise des rencontres entre les deux parties.

Le représentant de l'association des camionneurs, l'avocat Pierre

Beaudet, a demandé aux grevistes de demeurer sur place encore quelques heures, le temps qu'une véritable rencontre permette de dénouer l'impasse, avant le départ des élus.

À l'Assemblée nationale, le premier ministre Robert Bourassa s'est dit sensible à la situation que vive les camionneurs, puis a réitéré toute sa confiance dans son ministre Sam Elkas, précisant qu'il convenait de la gravité de la situation. En fin de matinée, les ministres étaient réunis en conseil et tout de suite après, on annonçait la reprise des négociations.

L'opposition péquiste, particulièrement le député de Lévis, M. Jean Garon, a harcelé le gouvernement à ce sujet au cours des dernières semaines, en soutenant que «la survie des camionneurs» était en cause. Plusieurs des propriétaires sont en effet dans une situation financière précaire, les mensualités à verser pour l'acquisition de ces lourds véhicules dépassant souvent 1 000 \$.

Les camionneurs ne roulent d'ailleurs pas sur l'or, au cours de ce long siège devant l'Assemblée nationale, plusieurs d'entre eux couchaient dans leur camion.

La Cour d'appel restreint l'usage du polygraphe

YVES BOISVERT

La Cour d'appel vient de restreindre considérablement l'utilisation qui peut être faite par les policiers du «détecteur de mensonges».

Dans un jugement unanime rendu mardi et rédigé par le juge Michel Proulx, la Cour d'appel a annulé la condamnation de Serge Amyot, déclare coupable en décembre 1986 d'incendie criminel, par le juge Hugues Saint-Germain, de la Cour du Québec.

Dans son jugement de 45 pages, le juge Proulx conclut que les aveux qu'Amyot a faits aux policiers n'étaient pas recevables en preuve parce qu'obtenus avec l'usage abusif d'un détecteur de mensonge, ou «polygraphe».

La Cour suprême du Canada a déjà tranché, en 1987, que les résultats d'un test de polygraphe sont inadmissibles en preuve devant les tribunaux et, c'est dans tous les cas. Mais cette décision n'empêchait pas les policiers de se servir du polygraphe pour «fins d'enquêtes». C'est précisément ce que la Sureté du Québec avait fait dans l'affaire Amyot.

Le 10 août 1984, le restaurant de Serge Amyot est la proie des flammes. L'enquête piètine et, fin novembre, les policiers convoquent Amyot au siège social de la SQ, à Montréal. Les policiers expliquent à Amyot que l'incendie est de nature «suspecte». Ils lui offrent de passer le test du polygraphe, ce qui pourrait, lui fait-on miroiter, l'éliminer de la liste des suspects.

Amyot accepte en toute liberté de passer au détecteur. Il maintient lors du test qu'il est innocent. Le technicien étudie les résultats et en informe Amyot: «Vous ne dites pas la vérité». «Mais que va-t-il se passer, maintenant?», demande Amyot, inquiet. Le technicien «ne peut rien dire tant qu'il ne connaît pas la vérité». Amyot craque: les larmes aux yeux, il avoue: c'est lui qui a mis le feu au commerce, pour encaisser les assurances. Le technicien demande à Amyot s'il veut répéter cet aveu aux enquêteurs. Il accepte. On le poursuit.

Selon le juge Proulx, les policiers ont abusé du polygraphe, s'en sont servi pour faire faire des aveux à Amyot. Le technicien-policier a abusé de la confiance d'Amyot et l'a soumis à des pressions indues en lui laissant entendre que le polygraphe est infaillible.

Les policiers, conclut la Cour, ne doivent jamais mêler l'interrogatoire d'un suspect et le test de polygraphe.

Accusé d'agression sexuelle

Ghislain Tremblay, 42 ans, connaît aujourd'hui, au Palais de justice de Longueuil, la date de son procès pour agression sexuelle grave contre une femme de 20 ans, handicapée mentale.

L'incident se serait produit dans la soirée du 3 juin. L'accusé était table dans un bar de Saint-Constant, où il connaissait une employée de l'établissement.

Plus tard, il se rend au domicile de cette employée, où l'accueille sa fille. Comme elle connaît l'accusé, elle lui ouvre la porte, mais celui-ci la bouscule, la pousse dans la chambre à coucher, la dévêt et la viole, selon la preuve de la Couronne.

La victime se libère finalement de son agresseur et alerte la police, qui la trouve chez elle ensanglantée et défigurée. Peu après, les policiers se rendent chez l'accusé, dont les vêtements sont maculés de sang.

Incarcéré jusqu'à son enquête préliminaire

Gilles Bastien, un des 18 individus arrêtés le 7 juin à la suite du trafic de marijuana de Saint-Bruno, devra rester derrière les barreaux jusqu'à son enquête préliminaire, dont la date sera fixée plus tard au Palais de justice de Longueuil.

Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, a refusé hier de lui accorder sa mise en liberté «en raison de ses antécédents judiciaires en pareille matière, de la preuve soumise par la Couronne fédérale et de la probabilité de condamnation pesant contre l'accusé».

OR Prix du Meilleur Commerce 1990 Le Choix des Consommateurs

AU BON MARCHÉ
Gagnant de la médaille d'or du meilleur commerce dans sa catégorie en 1990.

LE CHOIX DES CONSOMMATEURS!

La voici... La Gigantesque Vente 41^e Anniversaire que vous attendiez
Vous n'avez rien vu encore, des milliers de spéciaux fantastiques dans tous les rayons à travers le magasin. Nous garantissons les plus bas prix à Montréal! Si vous recherchez: stores verticaux ou vénitiens, stores plissés, stores de fenêtre, rideaux, draperies, literie, vaisselle ou accessoires de salle de bain, c'est maintenant le temps de venir chez AU BON MARCHÉ!
C'est notre plus grande vente anniversaire jamais vue!

VENTE 41^e ANNIVERSAIRE

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

STORES VERTICAUX
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84" 34 ⁹⁹	EXTRA SPECIAL VERTICAUX EN TISSUS 75" x 84" 39 ⁹⁹	VERTICAUX PVC RIDGES 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 29 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 48 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" 75" x 84" 48 ⁹⁹ l'ens.
VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84" 38 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 45 ⁹⁹ l'ens.	TOUT COMPRIS 29 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX GROUVER 75" x 84" 58 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 118 ⁹⁹ l'ens.

STORES HORIZONTAUX ET STORES PLISSÉS: PLUS DE 78 COULEURS, 600 GRANDEURS POSSIBLES EN STOCK, HAUTEURS DE 45, 64 ET 78 PO.

STORES HORIZONTAUX PVC 1" En vinyle de 1re qualité 4 couleurs décoratives	STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM	STORES DE FENÊTRES STORES GRADES BLANC - 1 ^{re} QUALITÉ Grandes Dimensions - Unité - France
16x45 2 ⁹⁹ 18x64 6 ⁹⁹ 18x45 4 ⁹⁹ 18x64 7 ⁴⁷ 20x45 4 ⁹⁹ 20x64 7 ⁹⁹ 22x45 5 ⁹⁹ 22x64 8 ⁹⁹ 23x45 6 ⁷⁷ 23x64 8 ⁴⁹ 24x45 3 ⁹⁹ 24x64 8 ⁹⁹ 26x45 6 ⁹⁹ 26x64 8 ⁹⁹ 27x45 4 ⁹⁹ 27x64 7 ⁹⁹ 28x45 8 ⁹⁹ 28x64 13 ⁹⁹ 29x45 9 ⁹⁹ 29x64 13 ⁹⁹ 30x45 5 ⁹⁹ 30x64 13 ⁷⁷ 31x45 5 ⁹⁹ 31x64 13 ⁹⁹ 33x45 10 ⁹⁹ 33x64 15 ⁹⁹ 35x45 7 ⁹⁹ 35x64 15 ⁹⁹ 36x45 6 ⁹⁹ 36x64 10 ⁹⁹ 38x45 9 ⁹⁹ 38x64 16 ⁹⁹ 40x45 10 ⁹⁹ 40x64 17 ⁹⁹ 44x45 11 ⁹⁹ 44x64 15 ⁹⁹ 46x45 14 ⁹⁹ 46x64 18 ⁹⁹ 48x45 10 ⁹⁹ 48x64 14 ⁹⁹ 54x45 17 ⁹⁹ 54x64 25 ⁹⁹ 60x45 13 ⁹⁹ 60x64 18 ⁹⁹ 64x45 19 ⁹⁹ 64x64 24 ⁹⁹ 72x45 21 ⁹⁹ 72x64 27 ⁹⁹ 77x45 23 ⁹⁹ 77x64 32 ⁹⁹	18x45 3 ⁹⁹ 18x64 5 ⁹⁹ 24x45 7 ⁹⁹ 24x64 11 ⁹⁹ 27x45 8 ⁹⁹ 27x64 13 ⁹⁹ 31x45 10 ⁹⁹ 31x64 17 ⁹⁹ 36x45 13 ⁹⁹ 36x64 22 ⁹⁹ 40x45 18 ⁹⁹ 40x64 25 ⁹⁹ 44x45 23 ⁷⁷ 44x64 27 ⁷⁷ 48x45 23 ⁹⁹ 48x64 27 ⁹⁹ 60x45 25 ⁹⁹ 60x64 36 ⁹⁹	28'x45 9 ⁹⁹ 28'x64 14 ⁹⁹ 37'x45 12 ⁹⁹ 37'x64 18 ⁹⁹ 37'x45 14 ⁹⁹ 37'x64 19 ⁹⁹ 43'x45 15 ⁹⁹ 43'x64 21 ⁹⁹ 43'x45 17 ⁹⁹ 43'x64 23 ⁹⁹ 49'x45 18 ⁹⁹ 49'x64 24 ⁹⁹ 49'x45 20 ⁹⁹ 49'x64 27 ⁹⁹ 55'x45 23 ⁹⁹ 55'x64 31 ⁹⁹ 54'x45 27 ⁹⁹ 54'x64 34 ⁹⁹ 64'x45 27 ⁹⁹ 64'x64 36 ⁹⁹ 73'x45 29 ⁹⁹ 73'x64 39 ⁹⁹ 73'x45 31 ⁹⁹ 73'x64 41 ⁹⁹ 78'x45 49 ⁹⁹ 78'x64 59 ⁹⁹ 85'x45 59 ⁹⁹ 85'x64 79 ⁹⁹ 97'x45 69 ⁹⁹ 97'x64 89 ⁹⁹ 109'x45 79 ⁹⁹ 109'x64 99 ⁹⁹ 121'x45 119 ⁹⁹ 121'x64 139 ⁹⁹
STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM	STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE	STORES PLISSÉS EN TISSU 7 COULEURS DÉCORATIVES
20x45 3 ⁹⁹ 31x64 17 ⁹⁹ 31x78 30 ⁹⁹ 22x45 6 ⁹⁹ 33x64 18 ⁹⁹ 33x78 32 ⁹⁹ 24x45 7 ⁹⁹ 35x64 19 ⁹⁹ 35x78 34 ⁹⁹ 26x45 9 ⁹⁹ 37x64 20 ⁹⁹ 37x78 36 ⁹⁹ 28x45 10 ⁹⁹ 39x64 22 ⁹⁹ 39x78 38 ⁹⁹ 30x45 12 ⁹⁹ 41x64 24 ⁹⁹ 41x78 40 ⁹⁹ 32x45 13 ⁹⁹ 43x64 25 ⁹⁹ 43x78 42 ⁹⁹ 34x45 13 ⁹⁹ 45x64 27 ⁹⁹ 45x78 44 ⁹⁹ 36x45 13 ⁹⁹ 47x64 28 ⁹⁹ 47x78 46 ⁹⁹ 38x45 15 ⁹⁹ 49x64 30 ⁹⁹ 49x78 48 ⁹⁹ 40x45 16 ⁹⁹ 51x64 31 ⁹⁹ 51x78 50 ⁹⁹ 42x45 17 ⁹⁹ 53x64 32 ⁹⁹ 53x78 52 ⁹⁹ 44x45 18 ⁹⁹ 55x64 33 ⁹⁹ 55x78 54 ⁹⁹ 46x45 23 ⁹⁹ 57x64 35 ⁹⁹ 57x78 56 ⁹⁹ 48x45 27 ⁹⁹ 59x64 37 ⁹⁹ 59x78 58 ⁹⁹ 50x45 32 ⁹⁹ 61x64 39 ⁹⁹ 61x78 60 ⁹⁹ 52x45 34 ⁹⁹ 63x64 41 ⁹⁹ 63x78 62 ⁹⁹ 54x45 39 ⁹⁹ 65x64 43 ⁹⁹ 65x78 64 ⁹⁹ 56x45 44 ⁹⁹ 67x64 45 ⁹⁹ 67x78 66 ⁹⁹ 58x45 49 ⁹⁹ 69x64 47 ⁹⁹ 69x78 68 ⁹⁹ 60x45 51 ⁹⁹ 71x64 49 ⁹⁹ 71x78 70 ⁹⁹ 62x45 59 ⁹⁹ 73x64 57 ⁹⁹ 73x78 72 ⁹⁹ 64x45 12 ⁹⁹ 75x64 20 ⁹⁹ 75x78 74 ⁹⁹ 66x45 13 ⁹⁹ 77x64 21 ⁹⁹ 77x78 76 ⁹⁹ 68x45 15 ⁹⁹ 79x64 23 ⁹⁹ 79x78 78 ⁹⁹ 70x45 16 ⁹⁹ 81x64 25 ⁹⁹ 81x78 80 ⁹⁹	18x45 6 ⁹⁹ 18x64 9 ⁹⁹ 20x45 7 ⁹⁹ 20x64 9 ⁹⁹ 22x45 7 ⁹⁹ 22x64 9 ⁹⁹ 24x45 7 ⁹⁹ 24x64 9 ⁹⁹ 26x45 8 ⁹⁹ 26x64 10 ⁹⁹ 28x45 8 ⁹⁹ 28x64 10 ⁹⁹ 30x45 9 ⁹⁹ 30x64 11 ⁹⁹ 32x45 9 ⁹⁹ 32x64 11 ⁹⁹ 34x45 10 ⁹⁹ 34x64 12 ⁹⁹ 36x45 10 ⁹⁹ 36x64 13 ⁹⁹ 38x45 10 ⁹⁹ 38x64 13 ⁹⁹ 40x45 12 ⁹⁹ 40x64 15 ⁹⁹ 42x45 12 ⁹⁹ 42x64 16 ⁹⁹ 44x45 13 ⁹⁹ 44x64 17 ⁹⁹ 46x45 13 ⁹⁹ 46x64 18 ⁹⁹ 48x45 14 ⁹⁹ 48x64 19 ⁹⁹ 50x45 15 ⁹⁹ 50x64 20 ⁹⁹ 52x45 15 ⁹⁹ 52x64 21 ⁹⁹ 54x45 16 ⁹⁹ 54x64 22 ⁹⁹ 56x45 16 ⁹⁹ 56x64 23 ⁹⁹ 58x45 17 ⁹⁹ 58x64 24 ⁹⁹ 60x45 18 ⁹⁹ 60x64 25 ⁹⁹ 62x45 18 ⁹⁹ 62x64 26 ⁹⁹ 64x45 19 ⁹⁹ 64x64 27 ⁹⁹ 66x45 19 ⁹⁹ 66x64 28 ⁹⁹	
MICRO-STORES HORIZONTAUX PVC 1/2" «MONTE GARLO» EN STOCK	STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE	STORES PLISSÉS EN TISSU 7 COULEURS DÉCORATIVES
18" x 64" SPECIAL 12 ⁹⁹ 20" x 64" SPECIAL 13 ⁹⁹ 22" x 64" SPECIAL 14 ⁹⁹ 24" x 64" SPECIAL 15 ⁹⁹ 26" x 64" SPECIAL 16 ⁹⁹ 27" x 64" SPECIAL 17 ⁹⁹ 30" x 64" SPECIAL 19 ⁹⁹ 33" x 64" SPECIAL 22 ⁹⁹ 36" x 64" SPECIAL 24 ⁹⁹ 40" x 64" SPECIAL 27 ⁹⁹ 48" x 64" SPECIAL 29 ⁹⁹ 54" x 64" SPECIAL 34 ⁹⁹ 60" x 64" SPECIAL 39 ⁹⁹ 64" x 64" SPECIAL 44 ⁹⁹	18x45 6 ⁹⁹ 18x64 9 ⁹⁹ 20x45 7 ⁹⁹ 20x64 9 ⁹⁹ 22x45 7 ⁹⁹ 22x64 9 ⁹⁹ 24x45 7 ⁹⁹ 24x64 9 ⁹⁹ 26x45 8 ⁹⁹ 26x64 10 ⁹⁹ 28x45 8 ⁹⁹ 28x64 10 ⁹⁹ 30x45 9 ⁹⁹ 30x64 11 ⁹⁹ 32x45 9 ⁹⁹ 32x64 11 ⁹⁹ 34x45 10 ⁹⁹ 34x64 12 ⁹⁹ 36x45 10 ⁹⁹ 36x64 13 ⁹⁹ 38x45 10 ⁹⁹ 38x64 13 ⁹⁹ 40x45 12 ⁹⁹ 40x64 15 ⁹⁹ 42x45 12 ⁹⁹ 42x64 16 ⁹⁹ 44x45 13 ⁹⁹ 44x64 17 ⁹⁹ 46x45 13 ⁹⁹ 46x64 18 ⁹⁹ 48x45 14 ⁹⁹ 48x64 19 ⁹⁹ 50x45 15 ⁹⁹ 50x64 20 ⁹⁹ 52x45 15 ⁹⁹ 52x64 21 ⁹⁹ 54x45 16 ⁹⁹ 54x64 22 ⁹⁹ 56x45 16 ⁹⁹ 56x64 23 ⁹⁹ 58x45 17 ⁹⁹ 58x64 24 ⁹⁹ 60x45 18 ⁹⁹ 60x64 25 ⁹⁹ 62x45 18 ⁹⁹ 62x64 26 ⁹⁹ 64x45 19 ⁹⁹ 64x64 27 ⁹⁹ 66x45 19 ⁹⁹ 66x64 28 ⁹⁹	18x45 12 ⁹⁹ 18x64 19 ⁹⁹ 44x45 27 ⁹⁹ 20x45 14 ⁹⁹ 20x64 20 ⁹⁹ 46x45 29 ⁹⁹ 22x45 15 ⁹⁹ 22x64 21 ⁹⁹ 48x45 34 ⁹⁹ 24x45 16 ⁹⁹ 24x64 22 ⁹⁹ 50x45 39 ⁹⁹ 26x45 17 ⁹⁹ 26x64 23 ⁹⁹ 52x45 44 ⁹⁹ 28x45 18 ⁹⁹ 28x64 24 ⁹⁹ 54x45 49 ⁹⁹ 30x45 19 ⁹⁹ 30x64 25 ⁹⁹ 56x45 54 ⁹⁹ 32x45 19 ⁹⁹ 32x64 27 ⁹⁹ 58x45 59 ⁹⁹ 34x45 19 ⁹⁹ 34x64 28 ⁹⁹ 60x45 64 ⁹⁹ 36x45 21 ⁹⁹ 36x64 29 ⁹⁹ 62x45 69 ⁹⁹ 38x45 23 ⁹⁹ 38x64 34 ⁹⁹ 64x45 74 ⁹⁹ 40x45 24 ⁹⁹ 40x64 36 ⁹⁹ 66x45 79 ⁹⁹
PORTE-PATIO 78x84 34⁹⁹	STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE	STORES PLISSÉS EN TISSU 7 COULEURS DÉCORATIVES
20x45 3 ⁹⁹ 31x64 17 ⁹⁹ 31x78 30 ⁹⁹ 22x45 6 ⁹⁹ 33x64 18 ⁹⁹ 33x78 32 ⁹⁹ 24x45 7 ⁹⁹ 35x64 19 ⁹⁹ 35x78 34 ⁹⁹ 26x45 9 ⁹⁹ 37x64 20 ⁹⁹ 37x78 36 ⁹⁹ 28x45 10 ⁹⁹ 39x64 22 ⁹⁹ 39x78 38 ⁹⁹ 30x45 12 ⁹⁹ 41x64 24 ⁹⁹ 41x78 40 ⁹⁹ 32x45 13 ⁹⁹ 43x64 25 ⁹⁹ 43x78 42 ⁹⁹ 34x45 13 ⁹⁹ 45x64 27 ⁹⁹ 45x78 44 ⁹⁹ 36x45 13 ⁹⁹ 47x64 28 ⁹⁹ 47x78 46 ⁹⁹ 38x45 15 ⁹⁹ 49x64 30 ⁹⁹ 49x78 48 ⁹⁹ 40x45 16 ⁹⁹ 51x64 31 ⁹⁹ 51x78 50 ⁹⁹ 42x45 17 ⁹⁹ 53x64 32 ⁹⁹ 53x78 52 ⁹⁹ 44x45 18 ⁹⁹ 55x64 33 ⁹⁹ 55x78 54 ⁹⁹ 46x45 23 ⁹⁹ 57x64 35 ⁹⁹ 57x78 56 ⁹⁹ 48x45 27 ⁹⁹ 59x64 37 ⁹⁹ 59x78 58 ⁹⁹ 50x45 32 ⁹⁹ 61x64 39 ⁹⁹ 61x78 60 ⁹⁹ 52x45 34 ⁹⁹ 63x64 41 ⁹⁹		

T É T E S D ' A F F I C H E



Germain Tardif

L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec a récemment décerné des prix d'excellence à trois professeurs œuvrant dans des établissements du réseau. Mme Anne-Marie Di Sciullo, professeur de linguistique à l'UQAM, a reçu le Prix d'excellence en recherche tandis que MM. Andrzej Barwicz, professeur au département d'ingénierie de l'UQTR, et Gilbert Labelle, professeur au département de mathématiques et d'informatique de l'UQAM, ont obtenu ex-aequo celui d'excellence en enseignement. Chacun des prix est d'une valeur de 25 000 \$.



Défilé de mode pour l'OM

L'été commence à peine mais, déjà, on pense à l'hiver. C'est ainsi qu'un grand défilé des collections automne-hiver 1990-91 des couturiers canadiens est en préparation. Cet événement, organisé au bénéfice de l'Orchestre Métropolitain, doit avoir lieu, le 4 septembre prochain, à 20h00, dans la Salle de bal de l'Hotel Sheraton Laval. De gauche à droite, on reconnaît Mmes Marie DuPont-Rémillard, directrice générale de l'OM, Marie Laframboise, coordonnatrice du défilé, Marie-France Goyer, présidente d'honneur de la soirée, et Mme Jean-Guy Renaud, membre du comité organisateur du défilé.

Mme Francine Picard-Jarrod a été élue présidente de l'Association des auxiliaires bénévoles des établissements de santé du Québec. Elle succède à Mme L.-Aline Gouin. Les autres membres du conseil sont : Mmes Lise Perron, 1ère vice-présidente, Denise L. Payette, 2ème vice-présidente, Germaine Deschamps et Helen Munson, secrétaires, Denise Gagnon et Rhoda Granatstein, relationsnistes, Suzanne Cormier, André Gagnon et Phyllis Waxman, conseillères, et Thérèse Felix, directrice à la régionale 06.

Luc Sirois, étudiant en génie électrique à l'Université McGill, a reçu la bourse Kraschinsky, la plus haute distinction accordée par l'Ordre des ingénieurs du Québec. D'une valeur de 1500 \$, elle est attribuée à un étudiant en génie dont les résultats scolaires et l'engagement social sont jugés remarquables. Luc Sirois a obtenu une moyenne cumulative de 3,84 sur 4, au cours des deux premières années de son baccalauréat en génie électrique. Il œuvre aussi au sein de la communauté à titre d'animateur et de bénévole pour de nombreux organismes à caractère écologique et éducatif et pratique plusieurs sports.

M. Roger Larose, un administrateur bénévole du secteur hospitalier de Montréal, a reçu le Prix commémoratif George Findlay Stephens 1990. Ce prix, établi en 1949, est décerné par l'Association des hôpitaux du Canada en mémoire du Dr George Findlay Stephens, décédé en 1948 après toute une vie vouée au service des hôpitaux canadiens. Ancien président de Ciba-Geigy, M. Larose a aussi été doyen de la Faculté de pharmacie et vice-recteur de l'Université de Montréal. Il a été président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc pendant huit ans.

La Maison Sir-George-Etienne-Cartier, lieu historique national situé au 458, est, rue Notre-Dame, présentera, du 30 juin au 3 septembre, une exposition portant sur l'histoire de la fem-

me canadienne de 1870 à 1940. Documents et photos permettront aux visiteurs de faire la connaissance des femmes qui ont façonné l'histoire du pays. L'entrée est libre et le public peut s'y rendre tous les jours entre 9h00 et 17h00. Renseignements au 283-2282.

Mme Christine Beaudoin, infirmière à la Halte de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, a reçu le Prix d'excellence Lucie-Dorion pour la qualité exceptionnelle de son travail quotidien. Le prix lui a été remis dans le cadre des célébrations du 20ème anniversaire de ce Centre de santé mentale affilié à l'Université de Montréal. La Halte accueille de jeunes élèves provenant de l'école Mare-Laflamme qui doivent momentanément être retirés du groupe pour se détendre. Les noms d'autres gagnants de prix seront annoncés dans une prochaine chronique. Les Prix Lucie-Dorion portent le nom d'une bénéficiaire de l'hôpital décédée en 1986.

M. Roger Desbiens a été élu président du conseil d'administration de la Société généalogique canadienne-française, lors de la récente assemblée générale annuelle de cet organisme. Il succède à Mme Marthe-F. Beauregard. Les autres membres élus sont : M. Normand Robert,

M. Philippe Paquet vient d'être nommé au poste de directeur des communications, siège social, de la Société Radio-Canada. Il avait été successivement directeur des communications pour le diffuseur-hôte (Radio-Canada), à l'occasion des Jeux Olympiques de Montréal, superviseur des services français d'information à Toronto, directeur des communications nationales de la Société. Depuis 1986, il était directeur des communications du Groupe diffuseur-hôte, responsabilité qu'il conserve tout en assumant ses nouvelles fonctions. Avant d'entrer au service de Radio-Canada, il avait été directeur des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec puis directeur des communications au Centre national des Arts d'Ottawa.

M. David McCamus a été élu président du Conseil de forum entreprises-universités, un organisme à but non-lucratif composé de présidents d'entreprises et d'universités ayant un intérêt dans l'accroissement d'une collaboration fructueuse entre les deux secteurs. M. McCamus est pdg de Xerox Canada.

M. Philippe Paquet vient d'être nommé au poste de directeur des communications, siège social, de la Société Radio-Canada. Il avait été successivement directeur des communications pour le diffuseur-hôte (Radio-Canada), à l'occasion des Jeux Olympiques de Montréal, superviseur des services français d'information à Toronto, directeur des communications nationales de la Société. Depuis 1986, il était directeur des communications du Groupe diffuseur-hôte, responsabilité qu'il conserve tout en assumant ses nouvelles fonctions. Avant d'entrer au service de Radio-Canada, il avait été directeur des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec puis directeur des communications au Centre national des Arts d'Ottawa.

vice-président, Mlle Cécile de LaMirande, trésorière, Mme Yvonne Lambert-Tardif, secrétaire, Mme Thérèse Rouleau, bibliothécaire, Mlle Céline Gervais, agent de liaison, M. Jean-Claude Lynch, publicitaire, ainsi que, comme administrateurs, Mmes Eve Beauregard-Malak et Huguette Vanier-Laurin, MM. Yves Casabon et Henri Bergevin.

Le Sieme Grand McDon qui s'est déroulé le 25 avril dernier dans tous les restaurants McDonald's du Canada a permis de recueillir la somme de 1 103 565 \$. Cette journée-là la chaîne versait 1 \$ pour chaque Big Mac vendu aux Oeuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDonald (OBERM). Dans la région du grand Montréal, 45 086,53 \$ ont été distribués à huit organismes de la région.



M. David McCamus a été élu président du Conseil de forum entreprises-universités, un organisme à but non-lucratif composé de présidents d'entreprises et d'universités ayant un intérêt dans l'accroissement d'une collaboration fructueuse entre les deux secteurs. M. McCamus est pdg de Xerox Canada.

M. Philippe Paquet vient d'être nommé au poste de directeur des communications, siège social, de la Société Radio-Canada. Il avait été successivement directeur des communications pour le diffuseur-hôte (Radio-Canada), à l'occasion des Jeux Olympiques de Montréal, superviseur des services français d'information à Toronto, directeur des communications nationales de la Société. Depuis 1986, il était directeur des communications du Groupe diffuseur-hôte, responsabilité qu'il conserve tout en assumant ses nouvelles fonctions. Avant d'entrer au service de Radio-Canada, il avait été directeur des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec puis directeur des communications au Centre national des Arts d'Ottawa.



« Journée spaghetti » payante

La récente « Journée spaghetti » de la Fraternité des Policiers de Laval au bénéfice de la Fondation canadienne du rein a rapporté la somme de 50 000 \$. Apparaissent, de gauche à droite, sur la photo, MM. Andre Nadon, président de la Fraternité, Ronalds Davidson, directeur de la Fondation, et Jean Rousselle, président-organisateur de cette profitable journée. En six ans, la Fraternité a recueilli de cette façon un montant total de 215 000 \$.



Intervention psycho-sociale

La CECM et la Corporation Motivation-Jeunesse Villeray ont récemment procédé à la signature officielle d'un contrat de services professionnels pour la réalisation d'un programme d'intervention psycho-sociale touchant les divers aspects de la vie des jeunes. Ce programme s'adresse à des étudiants de 16 ans qui fréquentent les polyvalents Lucien-Page et Georges-Vanier, de même que d'autres écoles secondaires de la région Nord, et qui présentent des difficultés d'adaptation. Sur la photo, dans l'ordre habituel, assis : MM. Michel Pallascio, président de la CECM et Jean Saint-Pierre, président du conseil d'administration de Motivation-Jeunesse Villeray, Debout : M. Laurent Portugais, directeur général de la CECM, et Mme Diane Thomas, coordonnatrice du projet.

À DIMANCHE

TRAITEMENT DE TEXTE Olivetti VENTE APRÈS RÉNOVATION

ETV 250 SD Traitement de texte avec écran 12 po. Seulement 995\$ complet
ETV 260 SD «Ordinateur» Traitement de texte. 2495\$ complet
Garantie et entraînement inclus.

3535, rue Rouen est Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381
527-2381
Équipement de bureau Ltée

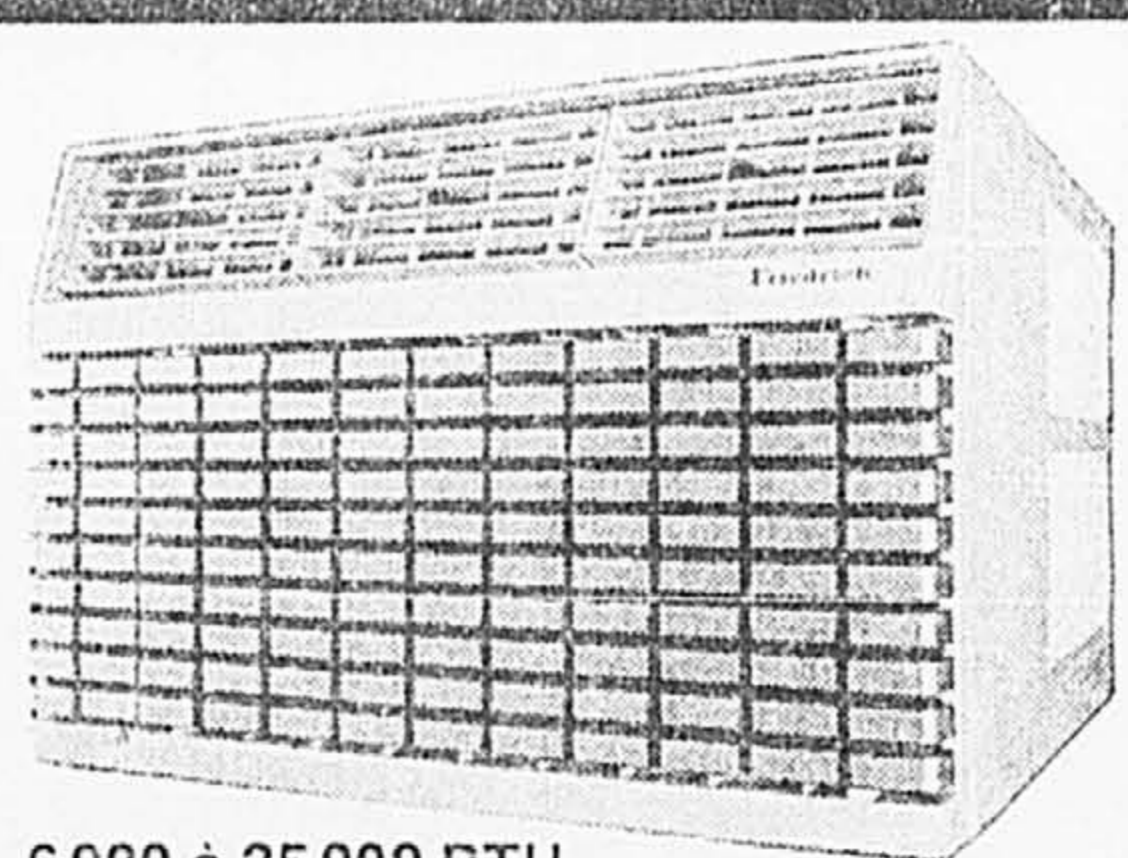
Friedrich

- RÉSIDENTIEL COMMERCIAL
- INDUSTRIEL INSTITUTIONNEL

Encore mieux conçu

DANS LA FENÊTRE OU DANS LE MUR

- fonctionnement silencieux
- isolant insonorisant
- cotes réglables
- entrée d'air frais/sortie d'air vicié



6 000 à 35 000 BTU

ALMAR

5850, boul. Décarie (près de Van Home) 739-2443
AUCUN PROBLÈME DE STATIONNEMENT
Ouvert jusqu'à 20 h jeudi et vendredi. Samedi jusqu'à 16 h.

Paris, Londres & Cie

Avec ses liaisons quotidiennes Montréal-Paris et Montréal-Londres, Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe des affaires. Sept jours sur sept vous pouvez profiter de nos vols sans escale, sur avions gros-porteurs vous offrant tout le confort de notre fameuse classe Affaires : cabine plus spacieuse, atmosphère propice au travail comme au repos, sièges larges et confortables et service attentionné.

Abordez l'Europe du bon pied, tout en profitant de notre programme Aéroplan.

LA PASSION DU MONDE™



DES PRÊTS PERSONNELS BNE AU TAUX DE BASE*

Si vous payez plus ailleurs, passez nous voir.

Peut-être avez-vous contracté, auprès d'une autre institution financière ou d'un grand magasin, des dettes portant un taux d'intérêt beaucoup plus élevé.

C'est le moment de les transférer.

Jusqu'au 20 juillet 1990, vous pouvez solliciter un Prêt personnel BNE de dix-huit mois au taux de base. Des périodes de remboursement plus longues sont aussi à votre disposition.

Cela peut faire toute la différence et vous n'avez pas à être un client habituel de la BNE pour faire une demande de prêt.

Passez à n'importe quelle succursale BNE, remplissez une formule et deux heures plus tard nous communiquerons de nouveau avec vous.

C'est aussi simple que cela.

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

*Le taux de base de la BNE était de 14,75% le 16 mai 1990. Ce taux est révisable à tout moment, mais le taux en vigueur au moment de votre demande de prêt, si celle-ci est approuvée, sera garanti jusqu'à échéance. Le taux de base BNE s'applique aux Prêts personnels BNE d'une durée de dix-huit mois. Sous réserve d'approbation.

REPOSEZ-VOUS SUR NOS BAS PRIX

Les Matelas Aux Meilleurs Prix En Ville. C'est Garanti!

King Koil

Trouvez un de ces ensembles à meilleur prix, même «en solde», et nous vous rembourserons le double de la différence!

Voilà une garantie sur laquelle vous pouvez compter!

Support à matelas assorti gratuit avec tout achat.



Ensembles matelas et sommier King Koil à partir de

249⁹⁵\$

Sealy

POSTUREPEDIC



Ensembles matelas et sommier Posturepedic de Sealy à partir de

349⁹⁵\$

VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT

OPTION 1
Aucun paiement avant le 3 oct. 1990
Aucun intérêt
Aucun paiement initial
Achat minimum de 750 \$.

Meubles Pascal

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar
3600, Côte Vertu Ouest
336-7170

Pascal Est et le nouveau Centre de Liquidation Meubles Pascal
À l'ouest des Galeries d'Anjou
6800, Jean-Talon Est, 254-4971

VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT

OPTION 2
Aucun paiement initial
L'avantage du taux préférentiel
 Paiement en 24 versements mensuels consécutifs
 égale au Taux Préférentiel.
 * Exemple: Taux préférentiel Banque de Montréal en date du 7 juin 1990: 14,75% (par année)
 Achat min. 750,00 \$ Coût du crédit 120,72 \$
 24 versements de 36,28 \$ Débiteurs totaux 870,72 \$
 * Sous condition d'approbation en crédit bancaire.
 Le mode de financement est basé sur le taux d'intérêt préférentiel en vigueur au moment de votre achat. Le taux est fixé par la Banque de Montréal en date du premier jour ouvrable de chaque mois.

L'ex-député Desrosiers condamné à 3 000 \$ d'amende pour abus de confiance

YVES BOISVERT

■ L'ancien député conservateur Édouard Desrosiers, qui devait subir son procès à la fin du mois, est venu plaider coupable à la saute, mardi, à deux chefs d'accusation d'abus de confiance et a aussitôt été condamné à 3 000 \$ d'amende par le juge André Chaloux, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

Desrosiers, 55 ans, a admis avoir détourné 5463 \$ du budget alloué par le gouvernement pour le fonctionnement de son bureau de la Chambre des communes en 1984 et 1985. L'ancien député d'Hochelega-Maisonnette a aussi reconnu avoir empoché 2000 \$ d'un homme d'affaires de l'est de la ville qui espérait que Desrosiers l'aide à obtenir une subvention du gouvernement fédéral.

Édouard Desrosiers est le troisième député conservateur du Québec à être condamné par une

cour criminelle depuis l'élection du Parti conservateur, le 4 septembre 1984.

Michel Gravel, ex-député de Gamelin, a été condamné le 6 février 1989 à un an de prison et 50 000 \$ d'amende pour trafic d'influence et corruption. Gravel a reçu plus de 90 000 \$ en pots-de-vins de toutes sortes pour des promesses (non tenues) de contrat faites à des entrepreneurs de la région de la capitale fédérale.

Richard Grisé, ex-député de Chambly, a quant à lui été condamné à 20 000 \$ d'amende et une journée de prison pour six actes d'abus de confiance et de fraude à l'endroit du gouvernement et de plusieurs personnes.

Le sénateur conservateur Michel Cogger, lui, ne fait toujours face à aucune accusation criminelle, mais la GRC enquête sur des allégations de trafic d'influence et de fraude et a saisi récemment de nombreux documents à ses bureaux et à sa résidence de Knowlton, dans les Cantons de l'Est.

Fraude aux dépens d'Ottawa: la Couronne termine sa preuve au procès de Hamelin et Hervieux

PIERRE BELLEMARE

■ Le ministère public, représenté par Me Marcel Patenaude, doit mettre un terme aujourd'hui, au Palais de justice de Longueuil, à la preuve contre Joseph Hamelin et Danielle Hervieux, tous deux accusés de fraude à l'endroit du gouvernement fédéral.

M. Hamelin, ancien organisateur du Parti conservateur sur la Rive-Sud, et Danielle Hervieux, pressentie comme candidate du PC dans le comté de Saint-Hubert, aux élections de 1988, auraient embauché cinq personnes, via un programme fédéral de création d'emplois, pour mettre sur pied le projet Héli-Secours, qui aurait consisté à transporter par hélicoptères des malades et des accidentés de la route.

Mais, selon ce que la Couronne a mis en preuve devant le juge Ronald Dudemaine, les 30 000 \$ devant servir à ce projet auraient plutôt été affectés à des fins de politique partisane. En d'autres mots, les cinq personnes éligibles au projet d'Héli-Secours auraient travaillé pour le Parti conservateur, tout en étant rémunérés par le programme de création d'emplois.

En défense, Me Bruno Pateras affirme qu'il attend que la preuve de la Couronne soit close, avant de dévoiler ses cartes. Jusqu'à maintenant, Me Patenaude a fait défiler une douzaine de témoins et quatre autres sont attendus aujourd'hui à Longueuil.

La suite du procès de Hamelin et de Hervieux devrait être fixé aux alentours de septembre. Ce sera alors au tour de la défense de convoquer ses témoins.

Chantal Ethier condamnée à trois ans de prison pour incitation à parjure

Me Claude F. Archambault doit subir son
procès dans cette affaire en septembre

YVES BOISVERT

■ Chantal Ethier, reconnue coupable une semaine plus tôt d'avoir incité un témoin à se parjurer au procès de son mari, a été condamnée hier à trois ans d'emprisonnement par le juge Jean Filiatrault, de la Cour supérieure.

L'avocat d'Ethier, Me Gilles Daudelin, n'a pas caché sa colère, au sortir de la salle d'audience: «C'est une sentence complètement déraisonnable; (le criminel bien connu Claude) Dubois a eu un an de prison pour s'être parjuré lors d'un procès, et on la condamne, elle, à trois ans! Seulement pour l'incitation à parjurer!»

Me Daudelin interjettera donc appel.

L'affaire remonte à 1988. À cette époque, le mari de Chantal Ethier, Shadrock Amadzagan, un trafiquant de drogue d'origine iranienne surnommé «le Shah», est sur le point de subir son procès au palais de justice de Montréal pour avoir trempé dans un complot d'importation d'héroïne.

Sa femme collabore avec l'avocat du Shah, Me Claude F. Archambault, dans la préparation de la cause. Le 27 octobre 1988, une rencontre a lieu au bureau d'Archambault entre elle, l'avocat et Anil Raniwala, un témoin

potentiel dans l'affaire. Elle tente de convaincre ce dernier d'arranger sa version de façon à faire croire que le Shah a été victime d'un coup monté, qu'il ne voulait importer de la drogue, mais bien des diamants.

Malheureusement pour Mme Ethier, Raniwala était de méche avec la GRC, qui voulait tendre ce piège à Ethier et Archambault. La conversation au bureau d'Archambault a été enregistrée en entier. Les propos d'Ethier sont limpides: elle dit carrément à Raniwala de modifier sa version des faits.

Claude F. Archambault

Quant à l'avocat Archambault, qui subira son procès en septembre sous les mêmes chefs d'accusation, les choses sont moins claires.

Tout le long de cette conversation, le criminaliste bien connu se tient cependant sur la corde raide, pour ainsi dire: «Il sera impossible de savoir qui dit la vérité. La vraie vérité. Il y a plusieurs vérités», a-t-il lancé, entre autres, à Raniwala. «Je ne sais pas si vous voulez aider beaucoup (le Shah), ou si vous voulez seulement l'aider...»

En plus de cette accusation criminelle, Me Archambault fait face à une plainte devant le comité de discipline du Barreau du Québec, relativement aux mêmes faits. Il risque la radiation à vie si jamais il est reconnu coupable.

Les trois Colombiens interjettent appel de leur sentence «exemplaire»

YVES BOISVERT

■ Les trois Colombiens reconnus coupables de complot d'importation de 500 kilos de cocaïne ont déposé hier leur avis d'appel du verdict et de la sentence «exemplaire» qui leur a été infligée.

Richard Delgado Marquez, 25 ans, Fernando Mendoza-Salazar, 27 ans, et Flor Emilse-Correa, 32 ans, ont été respectivement condamnés la semaine dernière à des peines de 25, 22 et 18 ans d'emprisonnement.

Ils avaient pris part à la plus vaste opération d'importation de cocaïne jamais mise au jour au Canada. Organisée par le cartel de Medellín, elle avait été découverte par la GRC, grâce à la collaboration d'un agent double, Douglas Jaworski. Celui-ci avait indiqué aux policiers qu'un petit avion atterrirait le 3 avril 1989 dans un obscur aéroport du Nouveau-Brunswick avec la cargaison de cocaïne. Les policiers ont ensuite réalisé une série de coups de filets.

Dans leur avis, déposé hier en Cour d'appel, les avocats des condamnés allèguent une vingtaine de motifs d'appel.

Par exemple, selon les avocats, le juge Jacques Ducros, qui présidait le procès devant jury, a vicié le procès en affirmant aux jurés qu'ils représentaient l'État.

Les avocats se plaignent aussi de n'avoir pas pu contre-interroger les témoins de la poursuite comme ils l'entendaient.

Les plaideurs auraient également aimé pouvoir interroger les candidats-jurés (lors du choix des jurés) pour savoir s'ils connaissaient ou non le cartel de Medellín, afin de vérifier s'ils avaient un préjugé.

Les procureurs estiment aussi que le juge n'aurait jamais dû laisser un témoin dire aux jurés qu'il s'agissait de la plus importante saisie de drogue jamais réalisée au Canada.

Les avocats croient en outre que le juge a mal expliqué aux jurés la thèse de la défense, et que cela a privé les accusés d'un procès juste et équitable.

Conférence sur le sida: la police de San Francisco est sur le qui-vive

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial

La Presse À SAN FRANCISCO

«Si la plupart des activités ont lieu au centre des conférences, certaines voix tenteront de faire entendre leurs protestations sur la place publique en plusieurs endroits de la ville. La politique du Département de police de San Francisco est de protéger les droits des citoyens, garantis dans les constitutions de l'État de la Californie et des États-Unis.»

Le message, signé par le chef de police de San Francisco, Frank M. Jordan, était inclus dans la pochette de presse destinée aux journalistes qui «couvrent» la 6e conférence internationale sur le sida. Viennent ensuite certaines directives données aux reporters qui, d'aventure, seraient pris au cœur d'un groupe dispersé par la police.

On s'attend à de nombreuses manifestations de groupes activis-

tes d'ici la fin de la rencontre internationale, dimanche, et la police prendra les moyens pour que tout se déroule dans l'ordre. Déjà, les agents sont omniprésents autour du Moscone Centre, là où se tiennent la plupart des activités de la conférence. Ce sont eux qui contrôlent les allées et venues des journalistes au centre de presse.

Il faut dire que les policiers de San Francisco ne se sont pas gênés dans le passé pour mettre un terme aux manifestations. La communauté homosexuelle de la ville, une des plus actives aux États-Unis, en sait quelque chose. Chez les agents, d'ailleurs, on sent une certaine nervosité. «Même s'il se tient environ 400 manifestations par année, cette fois-ci ce n'est pas tout à fait pareil, confiait l'un d'eux hier. La conférence a attiré un monde fou et on sait que de nombreux groupes sont frustrés par l'attitude du gouvernement au sujet du sida. On peut donc s'attendre à du grabuge.»

La police de San Francisco tente actuellement de redorer son blason. La semaine dernière, on a annoncé que durant les manifestations, les lignes de front, chargées de parler aux manifestants ou de les contenir, seraient composées d'agents homosexuels, hommes et femmes.

Ces derniers mois, certains membres de la communauté homosexuelle ont lancé publiquement des appels à la violence pour obtenir des soins et pour que la recherche d'un médicament progresse plus rapidement. Même si les groupes activistes comme Act-Up ont fait la sourde oreille, la police serait sur le qui-vive. La rumeur veut même que certains manifestants auraient l'intention de lancer sur la police ou dans la foule du sang contaminé pour transmettre la maladie. Cela, même s'il est impossible de contracter le virus de cette façon, la rumeur suffit, dit-on, à mettre la police «sur les nerfs».

Il faut dire que les manifestations homosexuelles ont toujours

été nombreuses. La situation s'explique facilement: sur les 80 000 décès causés par la maladie aux États-Unis, 6 000 l'ont été à San Francisco.

Mardi, veille de l'ouverture de la conférence, un millier de manifestants réclamaient un plus grand nombre de laissez-passer gratuits pour assister aux exposés

des conférenciers invités à la conférence. Les policiers étaient sur les lieux en grand nombre, plusieurs agents en uniforme filmant l'événement avec des caméras

vidéo ou, encore, prenant des dizaines de photos.

Hier, autre manifestation. Quarante-vingt des 400 manifestants ont été arrêtés par la police.

Le Canada a la troisième délégation en importance

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial

La Presse À SAN FRANCISCO

Le boycottage de la 6e conférence internationale sur le sida n'aura eu que peu d'effet sur le programme de la rencontre, la plupart des conférenciers inscrits ayant respecté leur engagement.

Même si la plupart des groupes communautaires canadiens qui oeuvrent auprès des sidatiques avaient annoncé leur intention de boycotter l'événement, le Canada n'en compte pas moins la troisième plus importante délégation présente à San Francisco avec 375 délégués. Pourtant, vendredi dernier, le ministre canadien de la Santé, Perrin Beatty, a annoncé qu'il boycottait la conférence pour dénoncer l'attitude du gouvernement américain à l'endroit des voyageurs ou des candidats à l'immigration porteurs du virus du sida.

La France, dont le ministre de la Santé avait appuyé le boycottage, est le pays le mieux représenté en nombre après les États-Unis. On compte 420 délégués français contre 6 400 Américains.

Selon les chiffres rendus publics par les organisateurs de la conférence, sur les 72 personnes invitées à participer à des assemblées plénières, trois seulement se sont désistées. Il s'agit de leaders communautaires de l'Ouganda, du Brésil et des États-Unis.

Chaque discussion en plénière comptera au moins un délégué canadien et les chercheurs canadiens présenteront plus de 80 documents au cours de la conférence.

La semaine dernière, 9 500 délégués de 121 pays s'étaient déjà enregistrés. On mentionne que sur les 2 500 participants aux ateliers ou aux sessions d'affichage, à peine une trentaine ne seront pas présents.

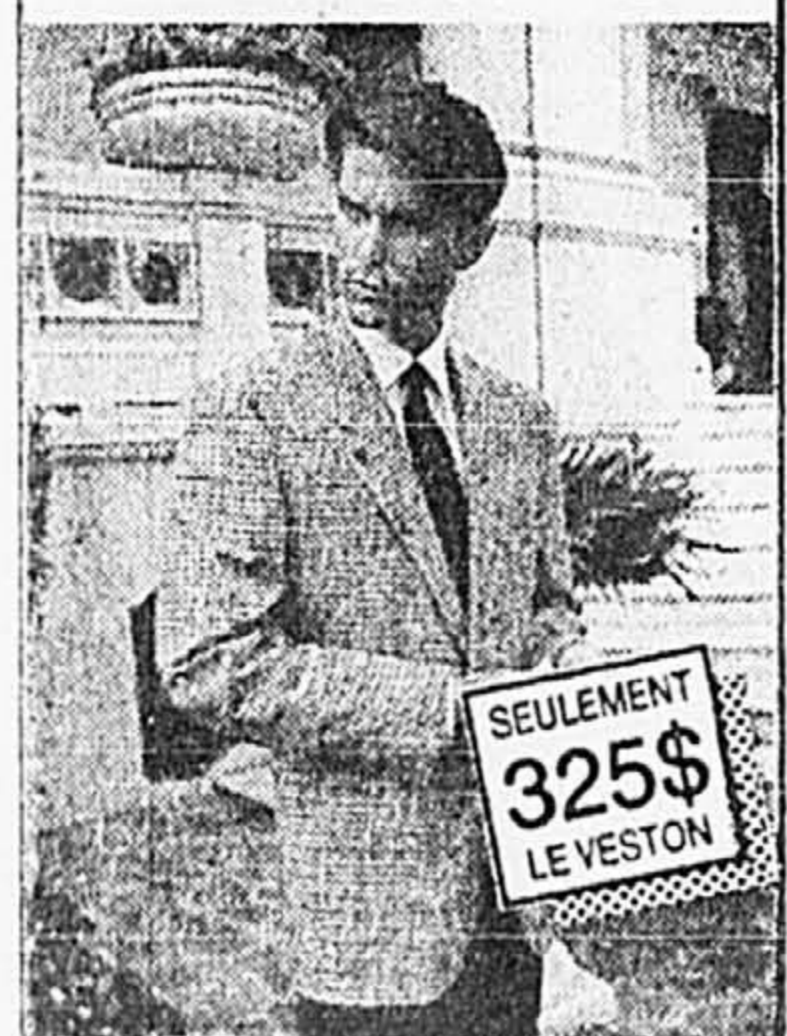
Le Dr Michel Brabant, de Montréal, est de ceux-là. Pourtant, l'essentiel de sa présentation est résumée dans le livre de la conférence. Il s'agit d'une étude menée en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Montréal, dont les résultats indiquent que si les toxicomanes de Montréal échangent moins leurs seringues, ils n'ont guère changé leurs habitudes sexuelles. Le condom étant rarement utilisé.

CLUB 402 HOMME

- Vestons importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

CLUB 402

1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



Un changement de style

Vos bijoux remodelés
sous vos yeux!

Le remodelage de votre bague exécuté en une journée? C'est une réalité chez Birks. Participez à notre Promotion de remodelage de bijoux, et voyez nos stylistes et orfèvres transformer vos pierres précieuses en attrayants bijoux. Faites votre choix parmi des centaines de montures, du classique au moderne. Venez vite choisir la vôtre. Mais ne tardez pas: prenez rendez-vous dès aujourd'hui!



Collection Birks 'Diamants en liberté' ÉVÉNEMENT 'CHANGEMENT DE STYLE' DE DOWNEY	
Mardi le 26 juin 1990	Centre Dorval
Mercredi le 27 juin 1990	Carrefour Laval
Jeudi le 28 juin 1990	Carrefour Laval
Vendredi le 29 juin 1990	Promenades St-Bruno
Samedi le 30 juin 1990	Mail Champlain
Mardi le 3 juillet 1990	Galleries d'Anjou
Mercredi le 4 juillet 1990	Place Vertu
Jeudi le 5 juillet 1990	Centre Rockland
Vendredi le 6 juillet 1990	Square Phillips
Samedi le 7 juillet 1990	Fairview Pointe-Claire
Lundi le 9 juillet 1990	Carrefour de l'Estrie
Mardi le 10 juillet 1990	Ste-Foy
BIRKS	

Chez les concessionnaires Hyundai...

On brise le mur des versements mensuels de 2 façons!

8,9%^{}**

ou

9,9%^{}**

Financement sur 36 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

Financement sur 48 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

ou

1500 \$

ou

750 \$

de remboursement sur la SONATA

de remboursement sur l'EXCEL



Profitez-en pour vous offrir la voiture que vous désirez!

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

** Ces offres ne peuvent pas être combinées. Les acheteurs au détail qui choisissent un taux de financement réduit plutôt qu'un remboursement peuvent bénéficier d'un taux de 8,9 % sur 36 mois ou de 9,9 % sur 48 mois, sous réserve d'approbation du crédit. Un acompte peut être exigé. Maximum de 12 000 \$ sur la Sonata; maximum de 8 000 \$ sur l'Excel. Exemple avec Sonata: un emprunt de 12 000 \$ à 9,9 % sur 48 mois coûte 303,78 \$ par mois. Coût d'emprunt: 2 581,15 \$. Montant total à payer: 14 581,15 \$. Exemple avec Excel: un emprunt de 8 000 \$ à 9,9 % sur 48 mois coûte 202,52 \$ par mois. Coût d'emprunt: 1 720,77 \$. Montant total à rembourser: 9 720,77 \$. L'autre choix possible sur une Sonata étant un remboursement de 1 500 \$, si vous choisissez le taux de financement réduit plutôt que le remboursement, la loi prévoit que le montant de remboursement, qui aurait pu être choisi, soit inclus dans le calcul du coût d'emprunt de façon à arriver au taux d'intérêt réel. Ainsi, le coût total d'emprunt pour acheter une Sonata, dans le cas d'un maximum de 12 000 \$ à 9,9 % sur 48 mois, y compris le montant de remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 4 081,44 \$. Le taux d'intérêt réel serait donc de 17,21 %. Si on suppose un remboursement de 750 \$ sur une Excel, dans le cas où le client choisit un taux d'intérêt réduit plutôt qu'un remboursement en argent, le coût total d'emprunt pour un maximum de 8 000 \$ à 9,9 % pendant 48 mois, y compris le remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 2 740,96 \$ et le taux d'intérêt réel, de 15,2 %. Pour plus de renseignements, s'adresser à un concessionnaire participant. Les offres s'appliquent aux véhicules neufs achetés et livrés à compter de stocks déjà existants chez le concessionnaire à partir du 1^{er} mai et pendant une période de temps limitée.

Le retrait bancaire préautorisé cause parfois de désagréables surprises

VIOLETTE DELORME

■ Les consommateurs qui utilisent le retrait bancaire préautorisé comme mode de paiement ont un risque sur sept d'avoir des en-

nuis. Pas moins de 43 p. cent des gens ont eu recours à ce système au cours des cinq dernières années. Or 14 p. cent d'entre eux ont éprouvé des difficultés.

L'ACÉF du centre de Montréal a en effet révélé, hier, les résultats

d'un sondage CROP réalisé en novembre dernier sous les auspices du ministère fédéral de la Consommation et des Sociétés. Ce sondage fait état d'anomalies qui donnent à réfléchir.

Parmi les avatars les plus cou-

rants du système, on constate que des retraits sont effectués à la mauvaise date, qu'on tente de prélever un montant trop élevé ou que le retrait est effectué deux fois dans le même mois. Pire, on a vu des cas où se sont produits des

retraits jamais autorisés par le consommateur!

Louise Rozon et Jacques Saint-Amant, de l'ACÉF-CENTRE, ont déploré que ce mode de paiement s'insère dans un cadre juridique

qui ne protège pas toujours le consommateur. Ils enjoignent les Québécois de faire preuve de beaucoup de prudence lorsqu'ils révèlent leur numéro de compte ou adhèrent à une formule de retraits préautorisés. Car un commerçant peu scrupuleux peut aisément abuser de ces renseignements pour faire des retraits non autorisés.

L'ACÉF recommande au consommateur, à la lumière de ce sondage, de préciser par écrit le montant total dû, le montant et la date du retrait autorisé et la date de la fin des retraits. On a vu un centre de conditionnement continuer à percevoir des retraits des mois après la fin d'un abonnement, par exemple.

L'Association coopérative d'économie familiale du centre de Montréal a conclu en recommandant que les gouvernements fédéral et provincial, les institutions financières et les associations de consommateurs se concertent afin d'établir à court terme un cadre juridique strict régissant les retraits préautorisés et l'ensemble des nouveaux systèmes de paiement, afin que les droits des consommateurs soient effectivement protégés.

CSN: un militant du secteur privé devient président du Conseil central

RICHARD FORTIN

■ Nouveau rééquilibrage à la CSN: c'est un militant du secteur privé qui a succédé hier à Pierre Paquette, issu du secteur public, à la présidence du Conseil central de Montréal. M. Paquette a été élu secrétaire général de la centrale syndicale le mois dernier.

Sylvio Gagnon, militant de longue date du Syndicat des employés du gypse, président de la Fédération de métallurgie entre 1974 et 1978, ex-secrétaire général de la CSN (1981-1984), a été désigné au cours d'une assemblée générale spéciale des syndicats de la région de Montréal. Il était le seul candidat en lice.

M. Gagnon endosse la nouvelle ligne politique axée sur la concertation dont les membres de CSN ont débattu lors du congrès du mois dernier. La réélection facile de Mme Monique Simard à la première vice-présidence avait consacré la victoire des «révisionnistes» sur les représentants de la ligne «dure», dirigée par M. Jean Lessard.

«Le conseil de Montréal de la CSN à jouer son rôle à la table de concertation regroupant les principaux agents politiques, économiques, et sociaux de la métropole, a précisé M. Gagnon.

Il faut faire en sorte que les gouvernements mettent tout en oeuvre pour sauver Montréal, a-t-il poursuivi. La fermeture de nombreuses industries, particulièrement dans l'est et le sud-ouest, a créé une situation dramatique. Je crois qu'il est important qu'un militant du secteur privé s'occupe des problèmes régionaux.»

Sylvio Gagnon, 47 ans, était «retourné à l'usine» Canadian Gypsum de la rue Notre-Dame en 1984, pour «prendre du recul». Hier, il se disait heureux de revenir à un poste de direction de la CSN.

Factorerie de Tapis

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

NOUVEAU CENTRE DE LIQUIDATION DE TAPIS



POUR UN TEMPS LIMITÉ, TOUS NOS MAGASINS DE MONTRÉAL VOUS OFFRENT DES PRIX SPÉCIAUX DE LIQUIDATION EXCEPTIONNELS!

COUPONS DE TAPIS

75% DE RABAIS SUR 9' x 12' LES COUPONS 49⁰⁰\$

- Quantités limitées
- Légères imperfections

VINYLE

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% DISPONIBLE UNIQUEMENT À NOS MAGASINS DE LAVAL ET BROSSARD SUR NOS VINYLES!

TAPIS PELUCHEUX COMMERCIAL 32 oz**

"BRIARVIEW"/"BRIARWOOD"
• 100% nylon • Idéal pour n'importe quelle pièce
• Légères imperfections
• Reg.: 24,99\$/v2
SEULEMENT 12⁹⁹\$/v2
• Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard.

* Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours et compagnie. ** Poids pré-rasage † Inventaire d'ouverture

TAPIS BOUCLÉS

PRIX SPÉCIAUX SUR LES TAPIS BOUCLÉS SEULEMENT 7⁹⁹\$/v2

TAPIS IMPORTÉS DE BELGIQUE SEULEMENT 8⁹⁹\$/v2

TAPIS BOUCLÉ UNI "EXPRESS" AVEC DOUBLURE DE MOUSSE SEULEMENT 7⁴⁹\$/v2

TAPIS "GAZON"

ÉCONOMIQUE 2⁹⁹\$/v2

PATIO 6⁴⁹\$/v2

CALIBRE LOURD 9⁴⁹\$/v2

TAPIS FRISÉ 36 oz**

"CASUAL LIVING" SEULEMENT 12⁹⁹\$/v2

- 100% nylon
- Résiste aux moirages
- Légères imperfections
- Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard.

TAPIS TAILLÉS/BOUCLÉS

"ALLEGRO" SEULEMENT 9⁹⁹\$/v2

- Tapis sculpté avec doublure de mousse

"WINDSWEEP" SEULEMENT 18⁹⁹\$/v2

- Motif ciselé RESISTACHE*

"SOFT SHADOWS" SEULEMENT 23⁹⁹\$/v2

- Tapis sculpté calibre lourd

TAPIS SAXONY

"SINCERE" SEULEMENT 9⁹⁹\$/v2

- Une offre exceptionnelle

"EMPIRE"/"ENCORE" SEULEMENT 9⁹⁹\$/v2

- Double de mousse

"OVATION" SEULEMENT 12⁹⁹\$/v2

- Fabrication de nylon

"CARRIAGE CLASSIC" SEULEMENT 16⁹⁹\$/v2

- Tapis saxony RESISTACHE* calibre lourd

"CARRIAGE SUPREME" SEULEMENT 21⁹⁹\$/v2

- Tapis saxony RESISTACHE* épais

Factorerie LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE SPECIALISTES DE TAPIS AU CANADA

de Tapis MC

Toujours le meilleur

POINTE-CLAIRE
Complexe Pte. Claire
6361, route transcanadienne
(près du Maxi, boul. St-Jean) 694-0872

LONGUEUIL
Carrefour Super Camaval
3630, chemin Chambly 442-9394

LAVAL
1710 boul. des Laurentides 658-1140

BROSSARD
7205, boul. Taschereau ouest 656-8440

ST-LAURENT
3450, Côte-Vertu 332-2851

CHOMÉDEY
Carrefour Super Camaval
2155 boul. Curé-Labelle 687-2860

VILLE LASALLE
7800 boul. Newman 357-3141

HEURES D'OUVERTURE
DES MAGASINS:
Du lundi au mercredi:
de 9 h 00 à 18 h 00,
jeudi et vendredi:
de 9 h 00 à 21 h 00,
samedi: de 9 h 00 à 17 h 00

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

TELEPHONEZ POUR OBTENIR UNE ÉVALUATION GRATUITE



Confort, décor agréable, liberté de mouvement propre aux voyages en train: voilà quelques caractéristiques de la première classe que vous offre VIA Rail.

Vous êtes notre hôte. Nos agents sont attentifs et prévenants; calez-vous dans votre fauteuil, laissez-vous servir et dégustez de succulents repas de trois services, avec boissons et vin.

Vous avez tout le temps de vous détendre, de reprendre votre souffle, profitez-en! Notre équipe fait tout pour répondre à vos besoins; vous disposez même d'un service de téléphone cellulaire.

Voyager en première classe VIA 1, c'est voyager, dans la plupart des cas, de centre-ville à centre-ville, en profitant de tout ce que vous pouvez souhaiter d'un voyage en première classe... prix en moins.

Exemples de tarifs

DE MONTRÉAL À:

OTTAWA 50 \$ aller simple
TORONTO 86 \$ aller simple
QUÉBEC 50 \$ aller simple
KINGSTON 61 \$ aller simple

VIA 1 : LA SEULE PREMIÈRE CLASSE
VRAIMENT ABORDABLE

Faites-vous donc plaisir cet été. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyages. Ou appelez VIA Rail™ au 871-1331, et renseignez-vous aussi sur les tarifs spéciaux pour les 60 ans et plus.



MAZDA MPV. MEILLEUR VÉHICULE DE SA CATÉGORIE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.



CETTE ANNÉE.

Les membres de l'Association des journalistes automobile du Canada ont couronné la Mazda MPV 4 RM "meilleur véhicule de sa catégorie," pour l'année 1990.

Sur routes difficiles, vous n'avez qu'à appuyer sur un bouton pour passer instantanément de la propulsion arrière à la traction intégrale aux 4 roues. Le différentiel auto-bloquant central est relié à un puissant moteur V6 à injection de 3,0 litres, 150 cv. Ce système répartit proportionnellement la puissance entre les trains avant et arrière, optimisant ainsi l'adhérence et la tenue de route. Vous bénéficiez également, en équipement standard, de freins à disques assistés à l'avant et d'un système de freins antiblocage à l'arrière. De plus, vous avez le choix entre le modèle à 5 ou 7 passagers. Mazda MPV 4 RM. Faites un essai sur route. Vous verrez pourquoi "le meilleur véhicule de sa catégorie" au Canada demeure assurément votre meilleur choix.



Les membres de l'Association des journalistes automobile du Canada ont couronné la Mazda MPV "meilleur véhicule de sa catégorie," pour l'année 1989.

Une fois de plus, la MPV demeure le meilleur choix si vous recherchez un véhicule à vocation familiale. Pourquoi? Parce que la MPV vous procure l'espace et la souplesse d'utilisation exigés d'une vraie fourgonnette (jusqu'à 7 passagers) avec en plus, la tenue de route et le confort d'une berline de luxe. En équipement standard, le moteur 2,6 litres de la MPV possède toute la puissance voulue. Mais, pour une sensation ultime de conduite, choisissez le moteur V6, 150 cv à injection électronique, offert en option. De plus, la Mazda MPV se classe première au chapitre des ventes de fourgonnettes importées au Canada et ce, pour la deuxième année consécutive.* Pour la grande aventure ou pour une simple balade, arrivez toujours premier... au fil d'arrivée.

L'AN DERNIER.

Plus la meilleure garantie de l'industrie.

*Selon des rapports de ventes publiés.

MAZDA

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacuto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

**Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.**
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Carrier Sud
St-Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

**Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée**
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694

**Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.**
830, boul. Perigny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
690, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6547

**Armand Quéryn
Automobiles Ltée**
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacuto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0781

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-3211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1343

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobiles Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

CAMP JEUNE-AIR

Affilié à la base de plein air le P'tit bonheur, près de Ste-Agathe



LA solution-vacances pour vos enfants de 6 à 17 ans.
(Père Marcel de La Sablonnière) Président directeur général

SÉJOURS ENCORE DISPONIBLES:

4 séjours de deux semaines (7 à 15 ans)

- 24 juin au 6 juillet
- 8 au 20 juillet
- 29 juillet au 10 août
- 12 au 24 août

1 séjour d'une semaine (6 à 11 ans)

- 22 au 27 juillet

2 stages aspirants-moniteurs (16-17 ans)

- 24 juin au 20 juillet
- 29 juillet au 24 août

ACTIVITÉS

- voile
- natation
- canot
- kayak
- hébertisme
- tir-à-l'arc
- escalade
- camping
- arts plastiques
- interprétation de la nature



CONFORT ET SÉCURITÉ

- chambres et mini-dortoirs
- 1 moniteur pour 5 enfants
- 2 infirmières sur place
- transport fourni

INFORMATIONS ET BROCHURES DISPONIBLES AU CENTRE IMMACULÉE-CONCEPTION

4265, rue Papineau, Montréal

527-1256

accrédité par l'Association des camps du Québec



Un violent tremblement de terre secoue le nord et l'ouest de l'Iran

d'après Reuter et UPI LONDRES

Un violent tremblement de terre mesurant entre 7,3 et 7,7 sur l'échelle de Richter a frappé tard hier soir le nord et l'ouest de l'Iran, faisant de nombreuses victimes et semant la panique dans plusieurs régions.

L'agence iranienne IRNA a diffusé des informations selon lesquelles plusieurs maisons s'étaient effondrées et que l'on avait commencé à déloger des

victimes à Racht, une ville de 300 000 habitants au bord de la mer Caspienne.

L'agence faisait également état de deux morts et de 25 blessés dans la province de Zanjan, au nord-ouest de Téhéran. A Téhéran même, les gens se sont précipités dans les rues, en proie à la panique.

D'après Irna, la secousse a duré 15 secondes. Elle a été ressentie à 0h31 locales (21h01 mercredi), a atteint la magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter et a suscité la panique à Téhéran.

La plupart des Iraniens dormaient à cette heure ou bien regardaient la coupe du monde de soccer à la télévision, selon Irna. L'Institut géologique des États-Unis, à Golden, au Colorado, a situé la force du séisme à 7,7 et son épicerie dans la mer Caspienne, à 338 kilomètres au nord-ouest de Téhéran et 257 kilomètres au sud de Bakou, la capitale soviétique de l'Azerbaïdjan.

L'agence IRNA, pour sa part, a situé l'épicentre du séisme à 200 km au nord-ouest de Téhéran et à 400 km au nord-ouest de Tabriz.

MINTON

Commandez votre oeuvre originale Minton... qu'il s'agisse de votre maison, voiture, animal favori ou de vos armoiries. À l'aide de votre propre photographie, un artiste accompli peindra le sujet à la main sur une assiette en porcelaine anglaise Minton ornée d'or 22 carats.

Et vous aurez votre oeuvre originale Minton à temps pour Noël. Comme garantie d'authenticité, l'artiste apposera sa signature et la date en or sur votre assiette.

Assiette 23 cm 825 \$; 33 cm 1650 \$

Deux jours seulement ! Venez rencontrer Lynn Sumner, artiste de Minton 1240, square Phillips ; vendredi 22 juin et samedi 23 juin 10h à 17h

Gagnez votre modèle Minton favori ! Venez nous faire part de votre modèle favori. Le 23 juin 1990, aura lieu le tirage d'un couvert de 20 pièces Minton (valeur maximum 3000 \$).

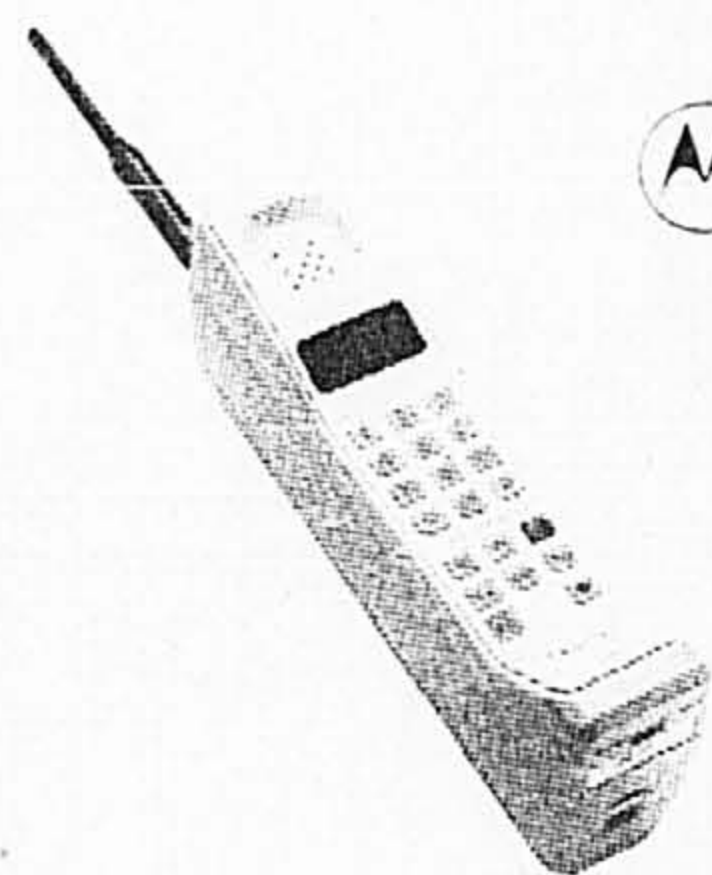
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

EN SORTANT DE CHEZ LEBEAU VOUS DIREZ "ALLO"

CHEZ LEBEAU ON S'OCCUPE DE TOUT.

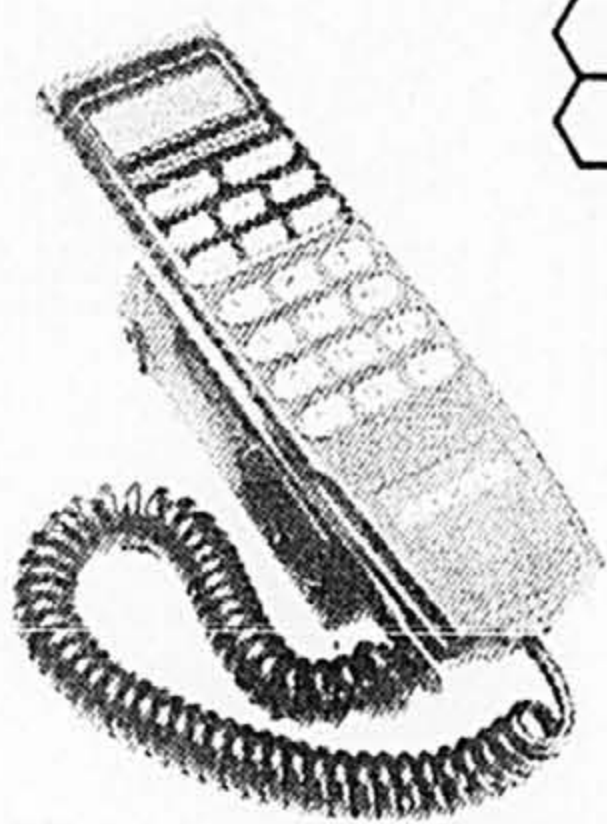
- installation de votre téléphone sur place
- activation de votre ligne téléphonique sur-le-champ
- tout sous un même toit



Un Dépositaire agréé de **MOTOROLA** CELLULAIRE

Modèle V2042 A Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre

949\$



AUDIOVOX

Modèle SP-85 Garantie 5 ans pièces et main-d'oeuvre

595\$*

*installation et antenne en sus

L'offre n'est valable que sur les nouvelles lignes activées par Lebeau.

GRATUIT

100 MINUTES* PAR MOIS x 3 MOIS

*sur appels reçus aux abonnés inscrits entre le 1er mai et le 30 juin 90.

MONTREAL: rue Jean-Talon Est 252-8308 rue Papineau 273-8861 boulevard Pie IX 325-0562 rue St-Jacques Ouest 489-8221	RIVE NORD: Chomedey 688-3751 Pont-Viau 663-9510 Repentigny 582-0020 St-Eustache 491-7100 Terrebonne 471-2825	ST-JEAN: 348-9245 SOREL: 742-1060	LAFOURNAINE: 486-5710 MONT-LAURIER: 623-6151 ST-HYACINTHE: 774-4844 ST-AGATHE: 326-2662 SHAWINIGAN: 539-8331 SHERBROOKE: 563-8242 (2 succursales) Gatineau: 568-2266 Granby: 378-0181 Hull: 776-3186 Joliette: 753-7451	VALLEYFIELD: 371-1540 Victoriaville: 752-4593
--	--	--	---	--

Votre expert en installation de téléphones cellulaires.

Lebeau
VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

OLYMPUS

Spéciaux pour LA FÊTE NATIONALE

GRATIS Une lampe de poche de luxe à l'épreuve des intempéries à l'achat de n'importe quel appareil-photo compact.

OLYMPUS Infinity

Infinity Jr Seulement 159\$95 Tout ce que vous pouvez souhaiter...	Infinity L'appareil complètement automatique, boîtier "tout-temps" le moins cher. Seulement 189\$95	Infinity II Boîtier compact "tout-temps" complètement automatique et plus. Seulement 219\$95	Infinity TWIN L'appareil télé/grand angle 35-70 mm. avec des piles et étui. Disponible avec un dos dateur. Seulement 269\$95 / 299\$95	Infinity Zoom 200 Un compact-zoom à flash de puissance variable. avec des piles et étui. Disponible aussi avec un dos dateur. Seulement 379\$95 / 409\$95
---	---	--	---	--

VALEUR INCROYABLE

TRIP MD2 Caméra 35 mm automatique Seulement **89\$95**

POSEMÈTRES SEKONIC
L-158 **39\$95**
L-248 **129\$95**
L-398M **129\$95**
L-328 **369\$95**

LOCATIONS PHOTOS DE PASSEPORT LAMINAGES

NDG Photos

RÉPARATIONS ÉCHANGES ACCEPTÉS FINITION DE PHOTOS

5488, rue Sherbrooke ouest **489-8401** | 1108, boul. de Maisonneuve ouest **844-1766** | 1197, Place Phillips **866-8761**



Financement à 10,9%.

C'est le temps de faire un saut chez un concessionnaire GM.

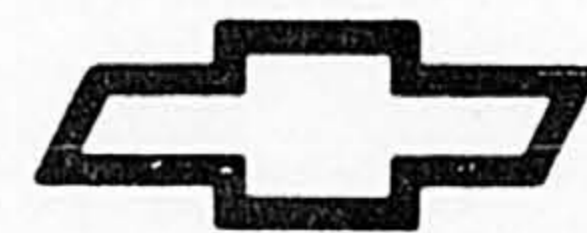
Si les taux bancaires ralentissent vos ardeurs, GM vous offre une occasion en or d'acheter ou de louer cette voiture que vous convoitez tant... sans faire un trop grand saut!

GM vous offre le financement à 10,9% durant quatre ans ou une généreuse remise en argent sur plus de modèles de voitures et de camions neufs que quiconque au Canada.*

Chez GM, on ne prend jamais nos clients de trop haut! Et surtout pas de ce temps-là.



En route pour une bonne affaire.



Chevrolet
Cavalier^{oo}
Corsica
Beretta
Lumina
Lumina APV^{ooo}



Pontiac
Sunbird^{oo}
Tempest
Grand Am
Grand Prix
Trans Sport^{ooo}



Oldsmobile
Cutlass Calais
Cutlass Supreme



Buick
Skylark
Regal



Camions Chevrolet et GMC
2 portières S/T (Jimmy/Blazer)^{ooo}
Pleine grandeur C/K^{ooo}
(sauf les modèles à cabine allongée et 454 SS)
Pick-up S/T^{oo}
Tracker
(remise de 750 \$ seulement)

^{oo} 10,9% ou 750,00 \$ de remise
^{ooo} 10,9% ou 1 000,00 \$ de remise



NOUVEAU
LE SERVICE
FAXCOM

“...car les bonnes économies font les grands profits.”

En matière de transmission par télécopieur, le hibou avisé sait comment économiser. Et c'est à Bell qu'il fait appel...

Si vous utilisez l'interurbain pour vos transmissions par télécopieur, il y a peut-être lieu d'agir en hibou avisé et d'économiser plus que vous ne le pensez. C'est ce que vous propose Bell avec son tout nouveau service FaxCom.^{MC}

Vous n'avez qu'à vous abonner à FaxCom pour profiter de tarifs interurbains privilégiés, très avantageux pour toutes vos transmissions partout au



Canada et aux États-Unis*. Et ça, tout en bénéficiant du service le plus fiable qui soit, et sans qu'il y ait ajout d'équipement supplémentaire.

En plus de FaxCom, Bell peut aussi vous proposer une gamme complète de services de télécommunications, conçus pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Pour vous tailler la part du lion en matière de télécopie interurbaine, abonnez-vous à FaxCom** sans tarder et économisez... comme le hibou avisé!

*À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.
**Certaines restrictions sont en vigueur.

1 800 668-BELL

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada